



Espace Naturel Sensible Col du Coq

Plan de préservation
et d'interprétation

2012-2021



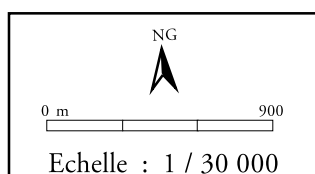
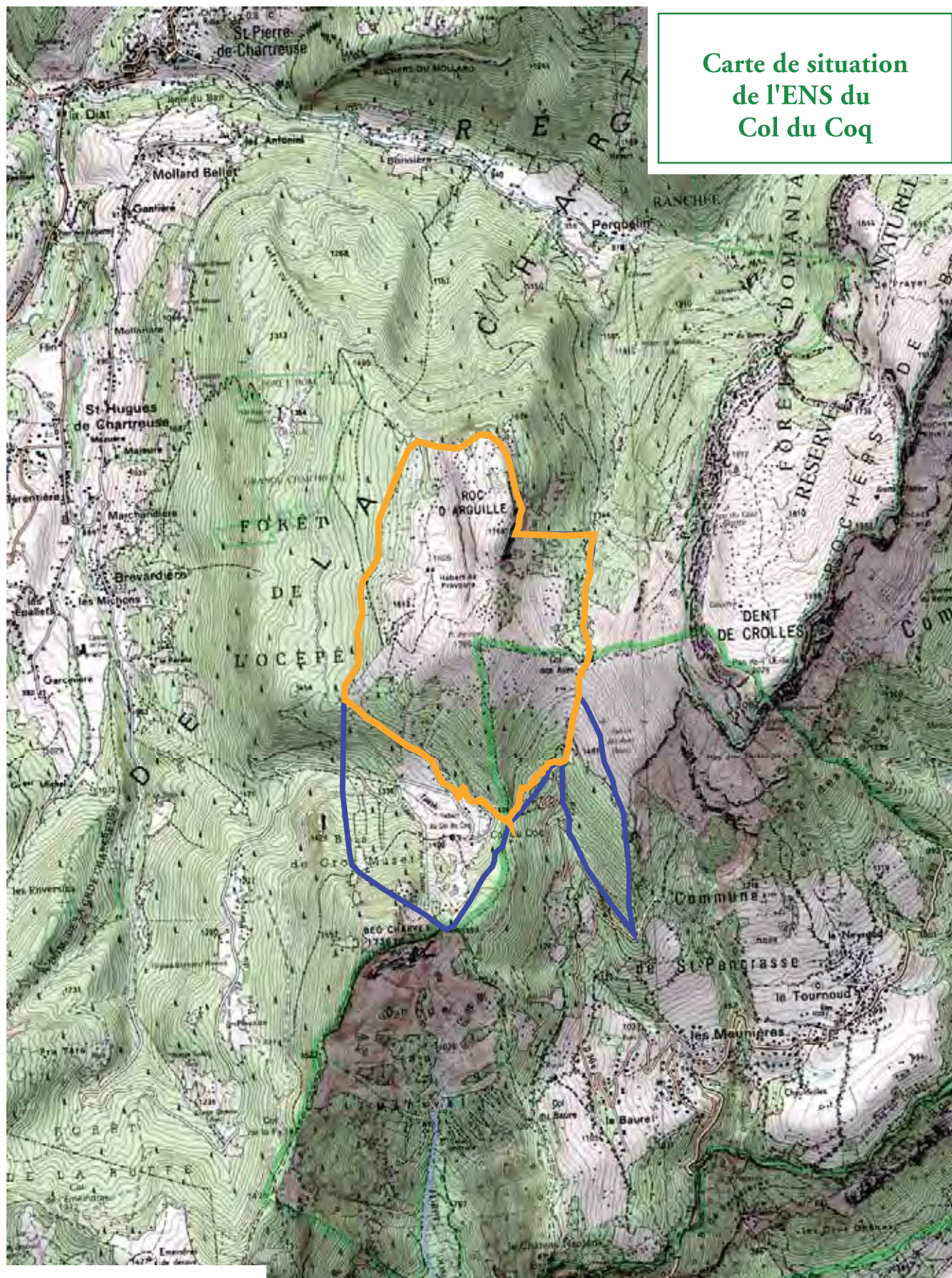
Décembre 2011

SOMMAIRE

A- Evaluation du Plan de Préservation et d'Interprétation 2006 - 2010	5
A.1. Les réalisations action par action	7
A.1.1. Analyse par action	7
A.1.2. Analyse de la pertinence	37
A.2. Le bilan financier	38
A.2.1 Synthèse des coûts prévus et réels	38
A.2.2. Analyse des écarts par thématique	39
A.3. Synthèse thématique	41
A.3.1. Maintien de la Biodiversité	41
A.3.2. Accueil du public et valorisation du patrimoine	42
A.3.3. Etudes et suivis	43
A.4. Conclusion et perspectives	44
A.4.1. Conclusion	44
A.4.2. Perspectives	44
Table des annexes	46
B- Diagnostic	51
B.1. Informations générales	51
B.1.1. Politiques environnement	51
B.1.2. Délimitation du site	51
B.1.3. Le contexte naturel et réglementaire	52
B.1.4 Le foncier et les infrastructures	55
B.2. Le cadre socio-économique et culturel	57
B.2.1. Le patrimoine culturel, paysager et historique	57
B.2.2. Les activités socio-économiques	68
B.3. L'environnement et le patrimoine naturel	88
B.3.1. Le milieu physique	88
B.3.2. Les habitats naturels et les espèces	93
B.4. La vocation à accueillir et l'intérêt pédagogique	117
B.4.1. Les activités pédagogiques et les outils proposés par le gestionnaire	117
B.4.2. Promotion et communication autour de l'ENS Col du Coq	120
B.4.3. La capacité à accueillir le public	121
B.4.4. L'intérêt pédagogique	122
B.5. La valeur et les enjeux	127
Bibliographie	132
Table des annexes	135
C- Plan d'actions	172
Table des annexes	241

A- Evaluation

Carte de situation de l'ENS du Col du Coq



-  Zone d'intervention de l'ENS
-  Zone d'observation de l'ENS

A- Evaluation du Plan de Préservation et d'Interprétation 2006 - 2010

Le Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI) de l'Espace Naturel Sensible (ENS) Col du Coq 2006 – 2010 est le premier plan de gestion de cet espace protégé né en 2005. Il a été réalisé par le bureau d'étude LATITUDE. ENS départemental, il est géré directement par le Service Environnement du Conseil Général qui a la charge d'animer et de mettre en œuvre le plan de gestion.

Rappel des objectifs du plan

Les objectifs préservation et d'interprétation du site se déclinent en trois grandes thématiques :

1. Le maintien de la biodiversité (B).

Cette thématique globale concerne les objectifs de maintien de la diversité des milieux naturels et des espèces recensées. Deux objectifs prioritaires ont été retenus en matière de conservation :

- La préservation des milieux naturels (B1)
- La préservation des espèces patrimoniales et des autres espèces (B2)

2. Accueil du public et valorisation du patrimoine (AP).

Cette thématique concerne les objectifs d'accueil et de canalisation du public, afin de limiter les effets négatifs de la sur fréquentation sur les espaces naturels. Deux objectifs ont été retenus en matière accueil et de valorisation pédagogique.

- Valorisation du patrimoine (AP 1)
- Sensibilisation du public (AP 2)

3. Les études et suivis scientifiques naturalistes (ES).

Sont concernés, ici en priorité les objectifs de suivis des espèces patrimoniales et plus globalement l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes en place, ainsi que sur la fréquentation touristique. Trois objectifs ont été retenus en matière d'études et suivis.

- Amélioration des connaissances (ES 1)
- Suivi des milieux naturels et des espèces (ES 2)
- Evaluation du plan de préservation (ES 3)

Chaque objectif a ensuite été décliné en actions. Se sont ces actions qui sont détaillées et évaluées plus loin.

Objectif de l'évaluation

L'évaluation du Plan de Préservation et d'Interprétation a pour objet le bilan de l'avancement des opérations programmées ainsi que la valorisation des actions non prévues au PPI mais définies (et réalisées) au cours de la période 2006 - 2010. Après une brève phase descriptive, cette évaluation consiste à analyser chacune de ces actions en fonction des objectifs de préservation et d'interprétation et d'en vérifier l'efficacité et la pertinence.

Au stade de l'évaluation du PPI, de grandes orientations pour la prochaine période peuvent être dégagées.

Méthodologie

- **Un traitement par action : la fiche action et les tableaux de synthèse**

Chaque action réalisée a fait l'objet d'une analyse à part entière comprenant :

- une brève description de l'action réalisée et sa localisation géographique (si localisable)
- une justification de l'écart entre la programmation et la réalisation (succès et difficultés de réalisation)
- une valorisation des moyens humains et matériels utilisés
- les appréciations à la fois du gestionnaire du site (le Conseil Général de l'Isère), et des usagers ou élus du site à savoir éleveurs, berger, scientifiques, forestiers, maires, parc naturel de Chartreuse, etc.
- une analyse critique de la pertinence de l'action vis-à-vis de l'objectif de préservation ou d'interprétation fixé
- une valorisation des coûts réels attribués à l'action et répartis annuellement

A partir de cette analyse, des synthèses cartographiques et un tableau récapitulatif des pertinences ont pu être élaborés afin de permettre une vision globale de l'atteinte des objectifs de préservation et d'interprétation fixés pour la première période de gestion de l'ENS.

- **Bilan financier**

Le bilan financier permet une comparaison des coûts prévus et des coûts réels et d'en justifier les écarts. L'analyse financière est réalisée par action puis par grands groupes thématiques.

La comparaison des calendriers des dépenses prévues et réelles permet également une analyse temporelle du budget de gestion de l'ENS.

- **Une synthèse par thématique**

Les trois grandes thématiques définies au 1^{er} PPI (Maintien de la biodiversité, Accueil du public et valorisation du patrimoine, Etudes et suivis) sont reprises pour une synthèse globale des faits marquants de la période 2006 – 2010 et des principales limites du plan de gestion afin de dégager les grandes orientations du prochain PPI.

Les moyens de travail

Pour la réalisation de cette évaluation, l'équipe ONF a réalisé :

- une analyse des comptes rendus de réunions, des présentations en comités de site, des rapports d'études existants.
- des visites de terrain pour la prise en compte concrète des réalisations (constats d'actions, photos).
- des entretiens bilatéraux avec le gestionnaire (techniciens, guides Nature) et les acteurs locaux (communes, Parc Naturel Régional de Chartreuse, éleveurs, chasseurs, etc.) à partir d'une « grille d'entretien » pré-établie,

Le planning des visites et rencontres réalisées est consultable en annexe.

Les deux modèles de grille d'entretien utilisés pour les rencontres sont consultables en annexe.

A.1. Les réalisations action par action

A.1.1. Analyse par action

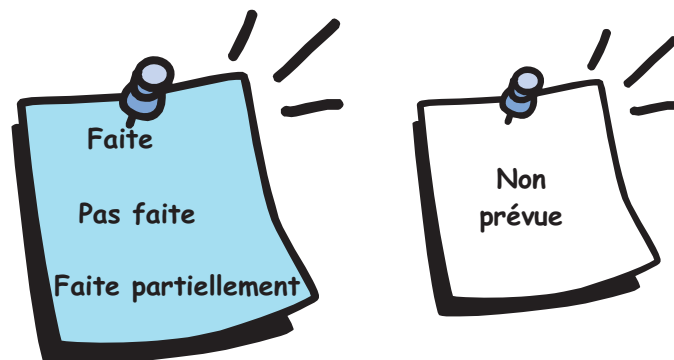
Pour chaque action une fiche a été renseignée avec les items ci-dessous.

Thématique :

Objectif :

ACTION :

- ✓ Contenu de l'action prévue :
- ✓ Description de l'action réalisée :
- ✓ Moyens matériels et humains :
- ✓ Succès/difficultés de réalisation
- ✓ Appréciation du gestionnaire :
- ✓ Appréciation des usagers/élus :



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) :



Année	2006	2007	2008	2009	2010
Montant	-	-	-	-	-

Thématique : Maintien de la biodiversité B

Objectif : B1 – Préservation des milieux naturels et du pastoralisme

ACTION : B11 - Préservation des boisements naturels



✓ **Contenu de l'action prévue :** mise en réserve intégrale des boisements du site. Etude de la structure du peuplement, mise en place de placettes permanentes

✓ **Description de l'action réalisée :**

✓ **Moyens matériels et humains :**

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** l'action devait s'inscrire dans le cadre d'un projet Interreg "vieux arbres" en collaboration avec l'ONF. Le dossier ayant été refusé au niveau européen, rien n'a été fait. Les délais d'instruction du dossier Interreg et la décision de l'Europe arrivant trop tardivement, rien n'a été engagé.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** Action à mener à bien lors du prochain plan de gestion. Si l'action n'a pu être réalisée, elle reste complètement d'actualité. La préservation des vieux boisements naturels est en relation directe avec les populations d'insectes saproxyliques, de l'avifaune forestière et de nombreuses espèces de chauves-souris.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** sans objet



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) : sans objet

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Montant	-	-	-	-	-

Objectif : B1 – Préservation des milieux naturels et du pastoralisme

ACTION : B 12 - Maintien des espaces pastoraux et préservation des lisières

✓ **Contenu de l'action prévue :** Relevés de terrain avant travaux des arbres à conserver, espèces remarquables, fourmilières.
Coupe des résineux : bûcheronnage à la tronçonneuse et possibilité de broyage.

✓ **Description de l'action réalisée :** Bûcheronnage après repérage préalable et évacuation (Cf. carte des secteurs travaillés ci-après).

✓ **Moyens matériels et humains :**

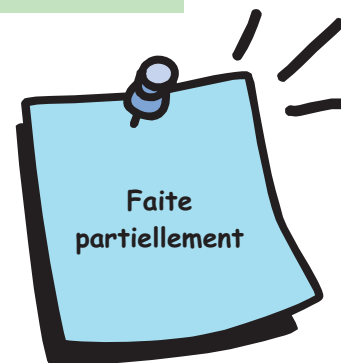
Réalisé par ONF (2006, 2008) et entreprise Xavier Bœuf (2007, 2009).
Bûcherons, débroussailluses, broyeurs, ânes.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Les coûts ont été assez bien estimés. Il y a peu d'écart entre le prévu et le réalisé. Les parties 6 et 7 n'ont pas été faites.

Raisons : le délai dans la décision sur le devenir du site touristique et l'attente d'une étude pertinente en liaison avec la problématique "vieux bois" de la parcelle. Par ailleurs, la fiche action du PPI était trop imprécise pour démarrer des travaux de déboisement sur une si grande zone (13,2ha).

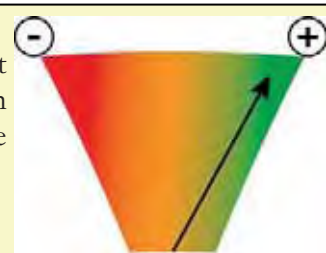
✓ **Appréciation du gestionnaire :** globalement bonne sur les secteurs travaillés (sauf à la marge quelques parties à retravailler, notamment le bas de l'ancienne piste de ski, (non prévu à l'origine). Le choix des zones a été adapté en fonction du résultat des suivis scientifiques (OPIE) en liaison avec les éleveurs.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** ce travail est suivi avec attention par les élus qui souhaitent un maintien ouvert du milieu.



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) :

Le travail réalisé influe largement sur la biodiversité. Il est favorable à la multiplication des écotones et favorise ainsi non seulement le pâturage mais aussi la flore et la micro faune (lépidoptères, orthoptères) et l'avifaune.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	11 725 €	11 375 €	10 030 €	6 750 €	0	39 880 €
Surface	1 ha	6 ha	10 ha	1 ha	0	18 ha

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 21 - Conservation du tétras lyre

✓ **Contenu de l'action prévue :** Mise en défens de certains secteurs, Conduite pastorale adaptée. Mise en place d'un plan de chasse contractuel.

✓ **Description de l'action réalisée :** Mise en défens d'un secteur en été et d'un autre en hiver (Cf. carte des secteurs protégés ci-après).

Le tétras n'est pas chassé.

Pas de plan de pâturage.

✓ **Moyens matériels et humains :**

Ils ont été largement sous estimés dans le plan de gestion qui n'avait prévu que 2 000 € pour cette action.

Prestataire : Emplois Verts du Pays Voironnais(2009,2010) et Prodepare(2007, 2008).

Ils ont nécessité près de 2 km de cordes et près d'1 km de clôture électrique (3 fils).



✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Le manque de planification dans le PPI a rajouté de la difficulté pour la mise en œuvre. La mise en place du défens n'est pas très facile l'hiver. Pour l'été, les exclos ont été conçus en concertation avec les éleveurs (emplacements et dispositifs) par l'équipe du Conseil Général en charge du site.

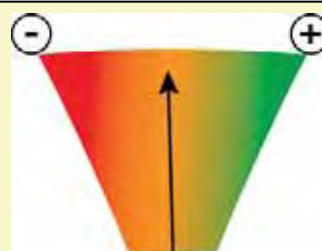
✓ **Appréciation du gestionnaire :** Après quelques adaptations, la canalisation du public semble globalement assez bien fonctionner sur le Roc d'Arguille.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** les élus locaux sont sensibles aux interdictions et souhaitent le minimum d'interdictions.



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

L'action hivernale est pertinente même si elle demande encore quelques adaptations au vu des études menées et de la fréquentation. La mise en défens estivale ne semble pas très pertinente pour le tétras et devra être déplacée sur des zones où les enjeux sont avérés.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	9 900 €	3 240 €	6 818€	4 860 €	24 758 €

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 22 - Préservation des autres espèces



✓ **Contenu de l'action prévue :** Plan de chasse par rapport à la population de lièvres,... Synthèse des tableaux de chasse en 2011. Préservation des espèces considérées comme nuisibles ou chassables : Renard roux, Martre, Blaireau, Marmotte,... Préservation du chamois, des marmottes,...
Etablissement d'une convention entre les chasseurs et le département.
Population de grenouilles rousses (suivi des populations, travaux d'amélioration de la mare, etc.)



✓ **Description de l'action réalisée :** conventions pluriannuelles (2006-2011) de chasse signées entre le CGI et les Associations de Chasse (St Pierre et St Pancrasse). Le tétras n'est pas chassé sur l'ENS, les espèces classées nuisibles sont préservées, plan de chasse pour les lièvres et chevreuils.

✓ **Moyens matériels et humains :** les chasseurs et les présidents d'associations. Les animateurs nature du conseil général.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** il n'est pas toujours facile d'obtenir des bilans exhaustifs de ce qui a été prélevé sur l'ENS. Les bilans existants sont souvent relatifs au territoire de l'ACCA. Absence d'indicateur pour évaluer les populations de lièvre.



Photos A.Doucet

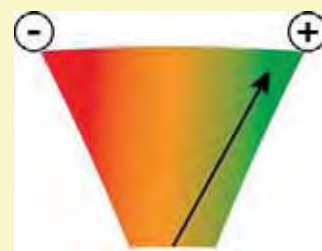
✓ **Appréciation du gestionnaire :** les relations entre le gestionnaire et les chasseurs sont bonnes. Les travaux d'amélioration de la mare sur le site de l'ancienne station de ski, au bénéfice de la grenouille rousse sont abandonnés, le site devenant hors ENS.

Les populations de marmottes sont relativement faibles mais stables et ne semblent pas menacées par les usages en cours. Il n'y a donc pas, pour elles, d'action particulière.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** Les usagers ne comprennent pas toujours l'interdiction des chiens sur le secteur et la présence autorisée des chiens de chasses.

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) :

La préservation de la faune et du tétras en particulier est efficace.
L'absence de prélèvement pour la faune nuisible semble accepté.
Le conventionnement avec les ACCA est à reconduire

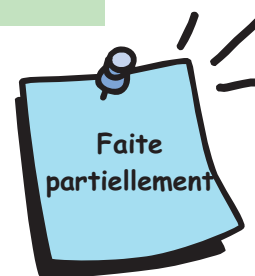


Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	1 200 €	-	-	-	-	1 200 €

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 23 - Canalisation du public (organisation de la fréquentation)



✓ **Contenu de l'action prévue :** Pose de panneaux directionnels et de panneaux d'interdiction en hiver (secteurs Nord et Sud) : parcours été / hiver. Surveillance hors sentiers. Traçage du parcours raquettes. Interdiction du ski de randonnée. Suppression des points bleus (itinéraire non officiel)

✓ **Description de l'action réalisée :**

Pose de panneaux directionnels PDIPR ;

Mises en défens hivernales et estivales accompagnées de panneaux explicatifs ;



✓ **Moyens matériels et humains :**

Chantiers d'insertion pour la pose des mises en défens; le PNR de Chartreuse pour la pose de signalétique PDIPR ;

✓ **Succès/difficultés de réalisation :**

Cette action a manqué de planification et de définition claire initialement. Il existe un écart relativement important entre les actions prévues et réalisées (voir fiches actions suivantes). Certaines actions

prévues n'ont pas été réalisées : traçage du parcours raquettes : inutile ; interdiction du ski de randonnée : inconcevable à l'échelle du site (recherche plutôt d'un équilibre entre pratiques sportives et environnement) ; suppression des points bleus : tentative non aboutie car non prioritaire.

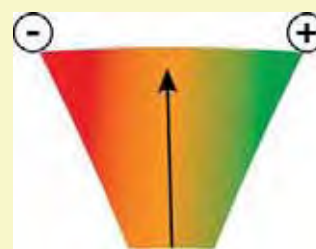


✓ **Appréciation du gestionnaire :** résultats plutôt positifs vis-à-vis du respect des mises en défens dont la position a été adaptée en fonction des années et des enjeux environnementaux.

✓ **Appréciation des usagers/élus :**

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

La canalisation du public est absolument prioritaire sur ce site particulièrement fréquenté. Les actions réalisées permettent d'organiser la fréquentation mais mériteraient d'être renforcées compte tenu des enjeux environnementaux, de l'augmentation de la fréquentation, de la persistance de zones de divagation perturbatrices également pour l'activité pastorale et du constat de plusieurs zones d'érosion.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	Coût panneaux directionnels PDIPR pris en charge par le PNRC					
	Coût mises en défens : voir fiche action B21					

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 23 a- Canalisation du public (organisation de la fréquentation)
Fabrication et pose de balises réglementaires



✓ **Description de l'action réalisée :**

Fabrication et pose de 8 balises réglementaires réparties sur les lieux de passage importants du site.

✓ **Moyens matériels et humains :**

- Conception : ADZO
- Pose : Entreprise AME

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** 2 balises vandalisées et remplacées en 2010 / perte de coloration des pictogrammes de certaines balises

✓ **Appréciation du gestionnaire :**

Pas d'appréciation notable

✓ **Appréciation des usagers/élus :**

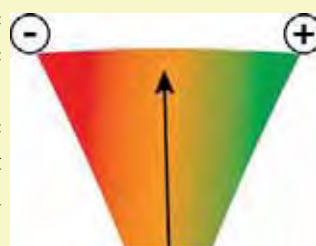
Pas d'appréciation notable



8 balises réparties sur l'ENS

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le rappel de la réglementation aux visiteurs est une nécessité compte tenu des infractions constatées encore très nombreuses : chiens tenus ou non en laisse, etc..... qui entraîne un dérangement de la faune et qui gêne le travail du berger. Les manquements au règlement laissent penser que les balises ne sont pas des outils suffisants au respect du patrimoine naturel.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	-	1846 €	-	639 €	2485 €

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 23-b Canalisation du public (organisation de la fréquentation)
Pose de barrières pour canalisation du public



✓ **Description de l'action réalisée :**

Pose de 5 barrières en bois pour la fermeture de sentiers ou de pistes dont la fréquentation peut déranger la faune et notamment le tétras-lyre.

Ajout d'une barrière de périmètre autour du panneau d'accueil du col du coq facilitant l'accès aux visiteurs.



✓ **Moyens matériels et humains :** Technicien du Conseil Général et équipe d'insertion Prodepare (ONF)

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Aucune

✓ **Appréciation du gestionnaire :** La barrière placée en contrebas du sommet de Pravouta permet de limiter le passage des visiteurs.

La barrière visant à protéger le panneau d'accueil du col s'avère finalement peu utile et constitue même une gêne pour le déneigement de la route.

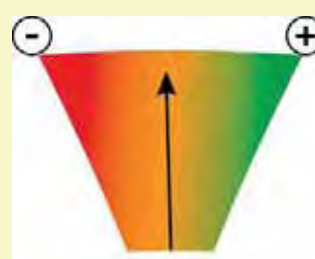
✓ **Appréciation des usagers/élus :** La barrière située au sommet de Pravouta n'empêche pas totalement la divagation des visiteurs en aval. Par ailleurs, elle s'intègre difficilement dans le paysage du site.



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le recours aux barrières en bois s'avère un bon moyen pour canaliser le public, notamment pour fermer des accès de type pistes ou chemins larges.

Au sommet de Pravouta, la présence de la barrière pose un problème d'intégration paysagère, voire incite le public à venir contempler la vue (ressemble à un belvédère). Un meilleur moyen d'éviter la fréquentation de l'axe col – sommet est sans doute à rechercher.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	1548 €	2691 €	417 €	28 €	4684 €

Objectif : B 2 - Préservation de la diversité faunistique

ACTION : B 23-c Canalisation du public (organisation de la fréquentation)
Remise en état du sentier des Ayes



✓ **Description de l'action réalisée :**

Création d'un nouveau tronçon de sentier plus stable sur environ 60m avec aménagement de marches en bois

✓ **Moyens matériels et humains :** Technicien du Conseil Général et équipe d'insertion Prodepare (ONF)

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Aucune

✓ **Appréciation du gestionnaire :** bonne

✓ **Appréciation des usagers/élus :** pas d'appréciation notable

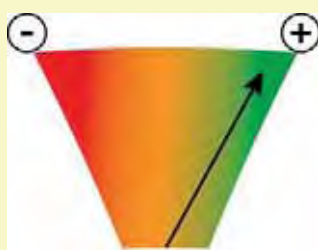


PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

La canalisation du public se traduit notamment par des itinéraires cohérents avec les enjeux environnementaux (éviter les zones sensibles, répartition du public sur plusieurs itinéraires, etc.) bien tracés et balisés.

Le traçage et l'entretien de ces sentiers permettent de guider les promeneurs et d'éviter les « déviations sauvages » augmentant les risques d'impact sur la faune et la flore et conduisant dans certains cas à des zones d'érosion difficilement réversibles.

L'action menée a permis de consolider l'itinéraire col des Ayes – Col de Pravouta choisi par le gestionnaire.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	3350 €	550 €				3900 €



Objectif : AP1 – Valorisation du patrimoine

ACTION : AP11 – Restauration du Habert de Pravouta

✓ **Contenu de l'action prévue :** Réhabilitation du habert en abri de sécurité (charpente, menuiserie, divers).

✓ **Description de l'action réalisée :** Reprise de la charpente ; Toiture en écailles de zinc ; suppression du plancher supérieur ; sablage des poutres et crépi blanc ; fermeture de la fruitière et de la cave, mise en place d'un poêle, ajout de 2 tables de pique-nique

✓ **Moyens matériels et humains :**

- Architecte : JM Aufauvre
- Charpentier : B3D
- Maçonnerie : Pareti BTP
- Service conservation du Patrimoine culturel CGI

✓ **Succès/difficultés de réalisation :**

Aucune difficulté de réalisation.

Il n'y a pas d'écart significatif entre le budget évalué et le coût réel.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** résultat très positif. L'originalité du toit en écailles de zinc est appréciée.

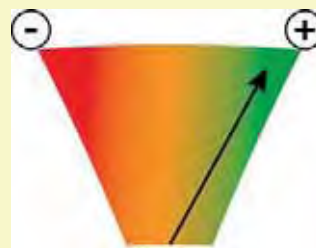
✓ **Appréciation des usagers/élus :** Très bonne appréciation générale.

La demande d'installation d'un plancher ou bas flancs pour passer la nuit au habert est formulée par plusieurs usagers.



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le habert de Pravouta est d'une part l'unique abri du site pouvant accueillir les visiteurs et d'autre part le seul bâtiment pouvant témoigner de la riche histoire du site. Sa valorisation est tout à fait pertinente au vu des objectifs d'accueil et de conservation du patrimoine bâti.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	80 265 €					80 265 €



Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP21 – Information - Interprétation

✓ **Contenu de l'action prévue :** Mise en place de panneaux d'information/sensibilisation au niveau des 3 portes d'entrées du site et au niveau du Habert de Pravouta. Suivi du vandalisme sur les panneaux.

✓ **Description de l'action réalisée :** Mise en place de 4 panneaux d'accueil placés aux différentes entrées du site ; 1 panneau d'information sur le tétras-lyre dans le habert

✓ **Moyens matériels et humains :** les panneaux d'accueil ont été conçus par le CGI et avec la Réserve Naturelle des hauts de Chartreuse.
Réalisation panneau du col : Pic Bois
Réalisation autres panneaux : ADZO

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Vandalisme en 2007 de 2 panneaux d'accueil

✓ **Appréciation du gestionnaire :** Mauvais emplacement des panneaux d'accueil situés au col (peu visible, gêne vis-à-vis du stationnement et du déneigement) et au parking des Ayes (peu visible ?)

✓ **Appréciation des usagers/élus :** Mauvais emplacement des panneaux d'accueil situés au col (peu visible, gêne vis-à-vis du stationnement et du déneigement) et au parking des Ayes (peu visible ?)



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Un minimum de contenu informatif permet d'accueillir et de sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux du site. Ce minimum serait atteint si l'on ne veut pas trop dénaturer le site par la multiplication de panneaux.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	3903 €	1341 €	1179 €	1905 €		8328 €

Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP21 a– Information – Interprétation
Information / Animations de sensibilisation



✓ **Description de l'action réalisée** : Action annuelle d'information et d'animation menée par 2 guides Nature de juin à septembre depuis 2006. Dans ce cadre, 38 visites thématiques guidées ont été réalisées (430 personnes accueillies).

Action d'information et de sensibilisation plus particulièrement sur le tétras-lyre menée par un chargé d'études LPO présent en mai et juin de chaque année sur le site depuis 2006 (enquêtes et discussion ouverte). Pour le bilan de cette action, se référer à la fiche ES22.



✓ **Moyens matériels et humains** : 2 guides Nature salariés du Conseil Général de l'Isère. 1 journée de formation pour les guides nature. Livres de détermination et mallette pédagogique. La campagne fait l'objet d'une promotion par la presse, la radio, et des brochures. Les offices de tourisme locaux sont impliqués dans la promotion de l'offre.

✓ **Succès/difficultés de réalisation** :

Les nombreux cas de non respect du règlement de l'ENS mobilisent beaucoup les guides nature et réduit leur disponibilité pour les échanges et la sensibilisation du public

✓ **Appréciation du gestionnaire** :

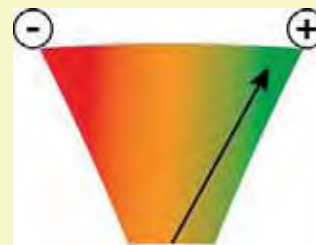
Bonne appréciation.

✓ **Appréciation des usagers/élus** :

Le groupement pastoral souligne l'importance de la présence des guides Nature qui permet de sensibiliser le public au respect des sentiers balisés et du troupeau, notamment au moment des pics de fréquentation estivale. Les éleveurs seraient favorables au prolongement de la présence des guides jusqu'à fin septembre.

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

L'étude de fréquentation démontre qu'une majorité de promeneurs ne connaît pas (ou peu) l'ENS et ses enjeux. Les problèmes liés au non respect de la réglementation du site et de l'activité pastorale sont nombreux. Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sont alors tout à fait justifiées. (elles touchent entre 1,5 à 3% du nombre total de visiteurs du site).



Calendrier et coût de l'action (ne comprend pas les coûts salariaux des guides nature)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	2400 €	2400 €	2400 €	2400 €	2400 €	12 000 €

Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP21 b– Information – Interprétation
Plaquette de présentation de l'ENS



✓ **Description de l'action réalisée** : Conception et réalisation d'une plaquette de présentation de l'ENS col du coq A4 recto/verso. 2000 exemplaires

✓ **Moyens matériels et humains** : Conseil Général de l'Isère
 Lieux de distribution : Offices de tourisme de St Pierre et St Hilaire, mairies de St Pierre et St Pancrasse, le habert et les animateurs nature.

✓ **Succès/difficultés de réalisation** : Aucune

✓ **Appréciation du gestionnaire** :

Le contenu pourrait être amélioré (compléter la réglementation, espèces à valoriser, photo de couverture, etc.)

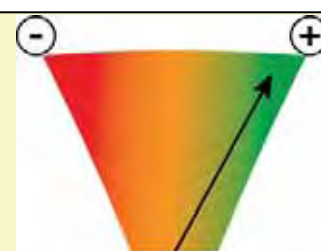
✓ **Appréciation des usagers/élus** :

La photo de couverture (tétraz lyre) suscite de vives attentes. Le public est parfois déçu de ne pas pouvoir voir/approcher l'oiseau.



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

La plaquette de présentation de l'ENS est un support quasiment incontournable pour porter à connaissance l'ENS au grand public. L'enjeu est de communiquer sur l'ENS sans pour autant faire augmenter la fréquentation déjà très importante.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant			1170 €			1170 €

Thématique : Accueil du public et valorisation du patrimoine

Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP21 c– Information – Interprétation

Sorties scolaires « En chemin sur les ENS » et autres



✓ **Description de l'action réalisée** : 21 sorties scolaires ont été réalisées sur le site du col du coq depuis 2006 dans le cadre du programme « En chemin sur les ENS ».

Hors programme, beaucoup de groupes scolaires fréquentent également le site.

✓ **Moyens matériels et humains** :

L'établissement scolaire choisi l'organisme accompagnateur : Bureau des Guides accompagnateurs de Grenoble, ONF, Alain Doucé, Frapna Isère, Cartusiana, etc.



✓ **Succès/difficultés de réalisation** : Aucune

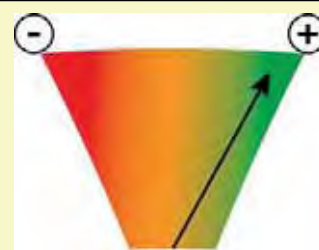
✓ **Appréciation du gestionnaire** : manque de connaissance des écoles qui fréquentent le site hors programme.



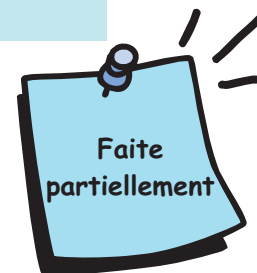
✓ **Appréciation des usagers/élus** :

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Forte pertinence de l'action vis-à-vis de l'objectif de sensibilisation d'un public jeune.



Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	-	-	-	-	12 105 €



Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP22 – Coordination / Projet touristique
(ancienne station de ski du col du coq)

✓ **Contenu de l'action prévue :** Suivi du projet touristique par le service Environnement du Département. Conception d'outils pédagogiques en collaboration avec le PNR de Chartreuse

✓ **Description de l'action réalisée :** Participation du service environnement du Conseil Général aux différentes rencontres organisées par le PNRC dans le cadre de l'étude Dianeige : étude d'aménagement et de réhabilitation du site du col du coq pilotée par le PNRC (durée: 2 ans). Participation du Conseil Général à l'actualisation du topo-guide GR de Chartreuse pilotée par le PNR de Chartreuse. Démolition de la ruine (ancien bâtiment de la station de ski)



Démolition de la ruine

Dernière réunion du 22/11/2010 :

- Extension de la zone d'intervention ENS incluant notamment le chalet d'alpage
- Le PNR de Chartreuse porte une réflexion sur le reste de la zone (projet à vocation pédagogique, de valorisation de la forêt de type « école de la forêt »).

✓ **Moyens matériels et humains :** Service Environnement du Conseil Général

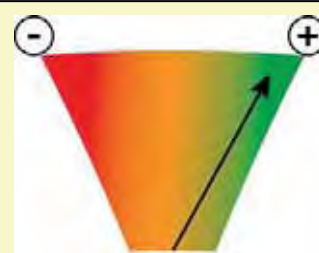
✓ **Succès/difficultés de réalisation :** La définition de la vocation du site est toujours en cours et n'a pas permis à ce jour de développer de supports pédagogiques concrets.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** sans objet

✓ **Appréciation des usagers/élus :** sans objet

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le devenir de l'ancienne station de ski a des conséquences directes sur la fréquentation de l'ENS compte tenu de sa proximité. L'association et la participation du conseil général en tant que gestionnaire de l'ENS Col du Coq à cette réflexion sont tout à fait pertinentes.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	-	3200 €	-	-	3200 €

Objectif : AP2 – Sensibilisation du public

ACTION : AP23 – Formation



✓ **Contenu de l'action prévue** : 4 journées de formation sur la faune et/ou la flore du site pour les animateurs du Conseil Général.

✓ **Description de l'action réalisée** : 2 journées de formation des animateurs nature et du personnel permanent du conseil général sur le site :

- 1 journée sur les orthoptères
- 1 journée sur les lépidoptères

✓ **Moyens matériels et humains** :

Formateur : Stéphane Jaulin de l'OPIE

✓ **Succès/difficultés de réalisation** : Action réalisée à 50%

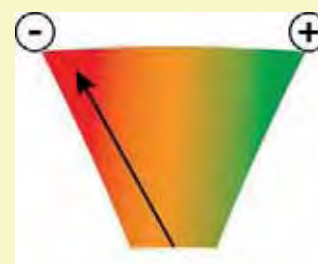
✓ **Appréciation du gestionnaire** : grand intérêt pour la formation réalisée. La formation du personnel n'est pas une action prioritaire. Manque de temps à dégager sur ce type d'action.

✓ **Appréciation des usagers/élus** : sans objet



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le contenu de la formation proposée au personnel du Conseil Général était scientifique et relativement spécialisée. Cette connaissance supplémentaire du personnel sert davantage un objectif scientifique qu'un objectif d'accueil du public. Il serait nécessaire de mieux définir les besoins en formation des intervenants en sensibilisation du public



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant					800 €	800 €



Objectif : ES 1 – Amélioration des connaissances

ACTION : ES 11 - Etudes des micromammifères

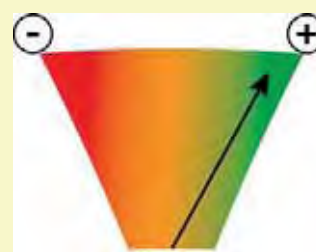
- ✓ **Contenu de l'action prévue :** Connaître la population de micromammifères au droit de l'ENS "Mise en place de pièges, indices, pelotes".
- ✓ **Description de l'action réalisée :** Inventaire qualitatif réalisé dans le cadre d'un travail universitaire avec l'université Joseph Fourier de Grenoble. Les méthodes utilisées ont été à la fois indirectes (les pelotes de rapaces, les collectes de cadavres, les indices de présences spécifiques, les récupérateurs d'indices de présence) et directe avec la capture d'individus.
- ✓ **Moyens matériels et humains :** Un stagiaire (Cyril Cavillon). de l'université Joseph Fourier avec une forte implication des animateurs nature du Conseil général.
- ✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Le succès de l'étude est à partager avec les animateurs nature qui se sont beaucoup impliqués
- ✓ **Appréciation du gestionnaire :** Très satisfait de la qualité du travail rendu
- ✓ **Appréciation des usagers/élus :** sans objet



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) :

Le travail d'inventaire mené en 2009 a pu apporter une première vision de la richesse en petits mammifères de ENS du Col du Coq – Pravouta. La pression de piégeage importante mise en oeuvre a permis un inventaire initial satisfaisant, relevant la quasi-totalité des espèces susceptibles d'être présentes dans cette mosaïque de milieux.

Il sera intéressant de reconduire cette opération dans la deuxième partie du prochain PPI pour évaluer les évolutions possibles.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant				800 €		800 €



Objectif : ES 1 – Amélioration des connaissances

ACTION : ES 12 - Etudes des chiroptères

✓ **Contenu de l'action prévue :** Etudes au sonomètre (4 sessions de 2 jours pendant 3ans),
Captures au filet (5 soirées tous les ans), recherche de cavités et d'arbres gîtes.

✓ **Description de l'action réalisée :**

- Inventaire des espèces présentes sur l'ensemble du site par détection acoustique.
- Définition de leur statut biologique et de protection. Evaluation des menaces éventuelles.
- Proposition de mesures de gestion pouvant être mises en oeuvre pour la conservation des chiroptères et de leurs habitats.

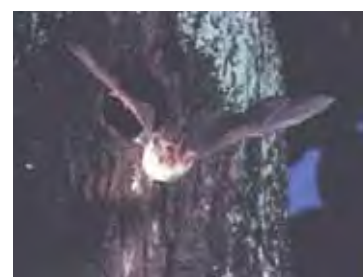


Portrait de barbastelle – Photo. Cyril Schönbachler

✓ **Moyens matériels et humains :**

Prestataire LPO Isère

- Matériel de détection acoustique et logiciel d'analyses de sons
- Spécialiste de l'écoute et de l'analyse ultrasonore.



Le Murin de Bechstein – Photo. Michel Barataud

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** l'étude réalisée montre la présence d'espèces patrimoniales mais la méthode unique du sonomètre ne permet pas de discriminer entre des espèces proches (genre murin par exemple). Les captures prévues n'ont pas été réalisées. Elles auraient permis de lever des incertitudes sur certaines espèces.

La recherche des arbres gîte n'a pas été réalisée.

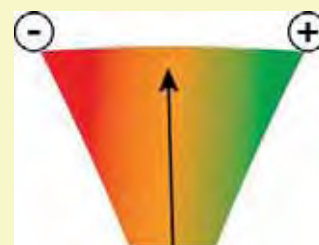
L'action a été largement sous estimée financièrement dans le précédent PPI.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** la récurrence des actions à mener n'a pas été jugée incontournable. C'est sans doute un oubli.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** sans objet

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

L'action menée sur le terrain a été pertinente mais incomplète. Il faudra poursuivre en précisant mieux les objectifs et la méthode.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	6400 €	-	-	-	6400 €



Objectif : ES 1 – Amélioration des connaissances

ACTION : ES 13 - Etudes des oiseaux migrateurs

✓ **Contenu de l'action prévue :** Observation et comptage des oiseaux au col des Ayes au cours des migrations automnales.

Animation/sensibilisation du public : identification des espèces, information sur la migration et l'intérêt des comptages.

✓ **Description de l'action réalisée :**

Deux relevés hebdomadaires ont été effectués entre le 1er septembre et le 15 octobre 2007. Ce suivi a permis de confirmer que le Col des Ayes est bien un col de migration important, avec près de 3 800 oiseaux comptabilisés en 9 demi-journées de relevés.

En 2009, un nouveau protocole met en place une observation en continue. Le suivi s'est déroulé quasiment tout le mois d'octobre (21 jours), période correspondant aux pics de migration de la plupart des passereaux. En 2010, le suivi s'est déroulé du 16 octobre au 10 novembre 2010 inclus, soit 26 jours. Parallèlement deux week-ends de sensibilisation du public ont été organisés en 2007, 2009 et 2010.

✓ **Moyens matériels et humains :**

Prestataire LPO Isère

Spécialistes ornithologues.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Les conditions météorologiques n'ont pas été toujours favorables et les contacts avec le public lors des journées planifiées ont été faibles, en partie à cause du mauvais temps.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** opération intéressante à reconduire.

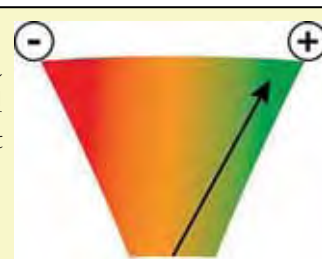
✓ **Appréciation des usagers/élus :** les actions de sensibilisation du public sont appréciées des usagers



Pinson des arbres

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Le protocole de l'action a évolué en fonction des résultats de la première année. Il paraît aujourd'hui bien rodé et pertinent. Le Col du Coq est un site important pour la migration des passereaux. C'est une action à concevoir sur le long terme.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	5 930€	-	7 500€	10 000€	23 430€



Objectif : ES 1 – Amélioration des connaissances

ACTION : ES 14 - Etudes des évolutions climatiques

✓ **Contenu de l'action prévue :** Analyse des données du Centre d'étude de la neige du Col de Porte, dans le cadre du bilan final du plan de gestion.

✓ **Description de l'action réalisée :** néant

✓ **Moyens matériels et humains :** ---

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** La fiche action était trop succincte quand au détail de l'action et les objectifs visés. Elle s'est avérée impossible à mener. Elle est aussi sans doute inappropriée à la zone d'étude comme au pas de temps du PPI.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** irréalisable et fiche action trop succincte

✓ **Appréciation des usagers/élus :** néant

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

L'objectif poursuivi n'est en rapport ni avec la taille du site ni avec le pas de temps d'un PPI. Ce type d'action, à très large spectre autant spatial que temporel doit se traiter dans un autre cadre.

Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	-	-	-	-	-

Objectif : ES 1 – Amélioration des connaissances

ACTION : ES 15 - Etude de la fréquentation touristique

✓ **Contenu de l'action prévue :** Enquête qualitative et quantitative de fréquentation sur le terrain à différentes périodes de l'année. Cartographie des pratiques, description des comportements, profil des visiteurs

✓ **Description de l'action réalisée :**

- Observations et enquêtes des Guides Nature en période estivale
- Tournées de surveillance mensuelles de l'ONF toute l'année
- Pose et relevés de 2 écompteurs depuis 2008
- Enquêtes réalisées par la LPO

✓ **Moyens matériels et humains :** 2 guides Nature et technicien du conseil général (relevés des écompteurs), agent patrimonial ONF (tournées de surveillance), chargé d'études de la LPO

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Pas de difficulté opérationnelle (à part la couche de neige qui empêche la prise de mesure par l'écompteur en période hivernale).

Il n'existe pas de traitement global de l'ensemble des données recueillies (que des traitements partiels). L'étude manque d'objectifs et de protocoles communs partagés entre les différents intervenants de l'étude.

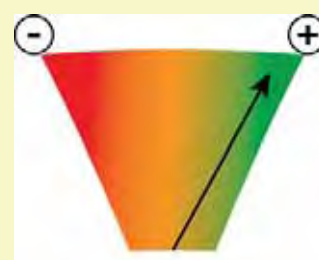
✓ **Appréciation du gestionnaire :** Pas d'appréciation notable

✓ **Appréciation des usagers/élus :** Pas d'appréciation notable



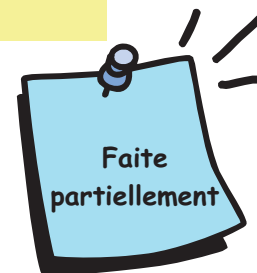
PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Du fait du succès du site, il est tout à fait primordial d'étudier quantitativement et qualitativement la fréquentation. A ce jour nous pouvons disposer d'une bonne **connaissance descriptive** de la fréquentation (pratiques, profil du public, etc.) sous réserve que le traitement global des données soit fait. Mais que sait-on de l'impact de la fréquentation sur les espèces et les habitats d'intérêt patrimonial ?



Calendrier et coût de l'action (ne comprend pas les coûts salariaux des guides nature)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	6250 €	6250 €	8658 €	6150 €	7441 €	34 749 €



Objectif : ES 2 - Suivis des milieux et espèces

ACTION : ES 21 - Suivi des habitats naturels

✓ **Contenu de l'action prévue :**

- Suivi photographique de la progression des ligneux : définition de «lisières témoins» sans intervention, à comparer avec les lisières qui seront gérées.
- Suivi des petites zones humides afin de vérifier l'éventuel impact du piétinement par les brebis sachant que ces zones sont peu fréquentées (pas de mise en défens dans un premier temps).
- Bilan floristique en 2010, afin de faire le point sur les stations de plantes remarquables (Tulipe : 3 pieds) et sur l'état de conservation des habitats naturels.



✓ **Description de l'action réalisée :** Le travail réalisé par « Biocénose » en 2010 a eu lieu très tardivement en saison (octobre).

Objectif affiché : état des lieux des espèces inventoriés depuis cinq ans.
Bilan de l'état de conservation des habitats naturels et évolution des lisières forestières.

Contrôle de l'impact de la faune sauvage (sanglier) et du pâturage.



✓ **Moyens matériels et humains :**

Prestataire : Biocénose

Prospection par un naturaliste et bibliographie.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** La méthodologie apparaît intéressante mais compte tenu de la date de réalisation de la phase de terrain les résultats sont très décevants. Le manque de connaissance de l'histoire du lieu a conduit à des conclusions parfois hasardeuses,voire erronées.

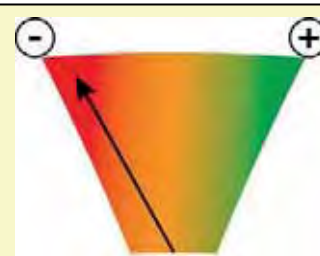
✓ **Appréciation du gestionnaire :** Il est dommage que l'intervention sur le terrain ait été si tardive malgré les rappels du CGI. La réorientation proposée sur un travail plus en adéquation avec la période n'a pas été vraiment prise en compte.

✓ **Appréciation des usagers/élus :** néant

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif) :

La méthodologie est intéressante mais le travail réalisé n'est pas vraiment en rapport ni avec ce qui était demandé ni avec ce qui est annoncé dans l'étude.

Un véritable état des lieux de l'état de conservation des habitats naturels sera à réaliser en début de PPI.



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	-	-	-	2500 €	2 500 €



Objectif : ES 2 - Suivis des milieux et espèces

ACTION : ES 22 - Suivi du Tétraz lyre

✓ **Contenu de l'action prévue :** Recherche de nichées avec maîtres chiens: 1 prospection par an au mois d'août. Prospections réalisées dans le cadre des prospections annuelles de l'ensemble du secteur.

✓ **Description de l'action réalisée :** Recherche de nichées avec maîtres chiens: 1 à 2 prospections par an au mois d'août. C'est la Fédération des Chasseurs de l'Isère (FDCI) qui a été missionné pour cette action.

De 2006 à 2011 une opération spécifique « Sauvegarde 3 : préservation du Tétraz lyre sur l'ENS du Col du Coq » est mise en place par le CGI. Postérieur à l'élaboration du PPI elle n'y est donc pas identifiée mais s'intègre et complète parfaitement cette action. C'est la LPO Isère qui est chargée du suivi. Les comptages s'effectuent au printemps pendant la période de reproduction (avril à juin). Le temps passé pour l'observation est de 25 à 30 jours. Les journées de prospection commencent 30 minutes avant le lever du soleil et se termine vers 9 heures.

Par ailleurs, les observations réalisées tout au long de la saison estivale par les animateurs nature, contribuent à la connaissance de l'espèce sur le site.



✓ Moyens matériels et humains :

Permanence d'un observateur spécialisé pendant environ un mois sur le site. Le coût de l'action est essentiellement celui du suivi par la LPO, le coût de l'action menée par la FDCI est conforme à ce qui avait été prévu.

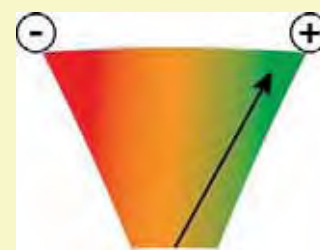
✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Le suivi au chien, même s'il est réalisé avec compétence pose la question de la pertinence de la méthode au vu de la taille de la population et des résultats obtenus. Les suivis de la LPO sont très riches d'enseignement. Les conditions météorologiques rendent parfois difficiles ce travail de terrain.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** Le suivi de l'espèce phare du site est indispensable et doit être pérennisé.

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

Globalement le suivi de l'espèce bénéficie d'un maximum de moyens et les résultats semblent commencer à se faire sentir. La présence de nichées et la permanence des observations sont encourageantes même si la capacité d'accueil du site est limitée.

La méthode de suivi au chien ne paraît pas parfaitement adaptée à la taille du site et à la faiblesse de la population du site. Les résultats obtenus semblent très dépendants de facteurs extérieurs (météo, végétation, etc.)



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	6 459 €	6 059 €	6 109 €	6 148 €	5 928 €	30 703 €



Objectif : ES 2 - Suivis des milieux et espèces

ACTION : ES 23 - Suivi des insectes prairiaux

✓ **Contenu de l'action prévue :** Apollon : transect de comptage visuel, comptage des imagos (adultes) au moins trois fois par an en juillet août. Inventaires non quantitatifs des autres espèces de lépidoptères. Inventaire des orthoptères en été.

✓ **Description de l'action réalisée :** Un inventaire complet des orthoptères et lépidoptères a été réalisé en 2007. Des prospections complémentaires sont depuis, réalisées tous les ans. L'analyse et le suivi de la population d'Apollon (*Parnassius apollo*) sont menés en parallèle.

✓ **Moyens matériels et humains :** L' OPIE LR (Office Pour les Insectes et leur Environnement de Languedoc Roussillon) a été chargé de l'action. Les suivis annuels ont nécessité de 16 à 24 jours par an depuis 2007.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Le temps n'a pas toujours été favorable et a parfois compliqué les observations et les interprétations des inventaires. Le travail rendu est de très grande qualité, à la fois pour son contenu scientifique et pour la valeur pédagogique des documents réalisés. Le coût de l'action avait été largement sous estimé.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** très satisfait. L'action est à pérenniser.



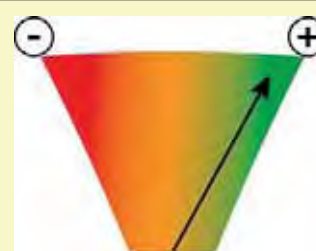
Le Barbitistes ventru - *Polysarcus denticauda*



L'Apollon- *Parnassius apollo*

PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

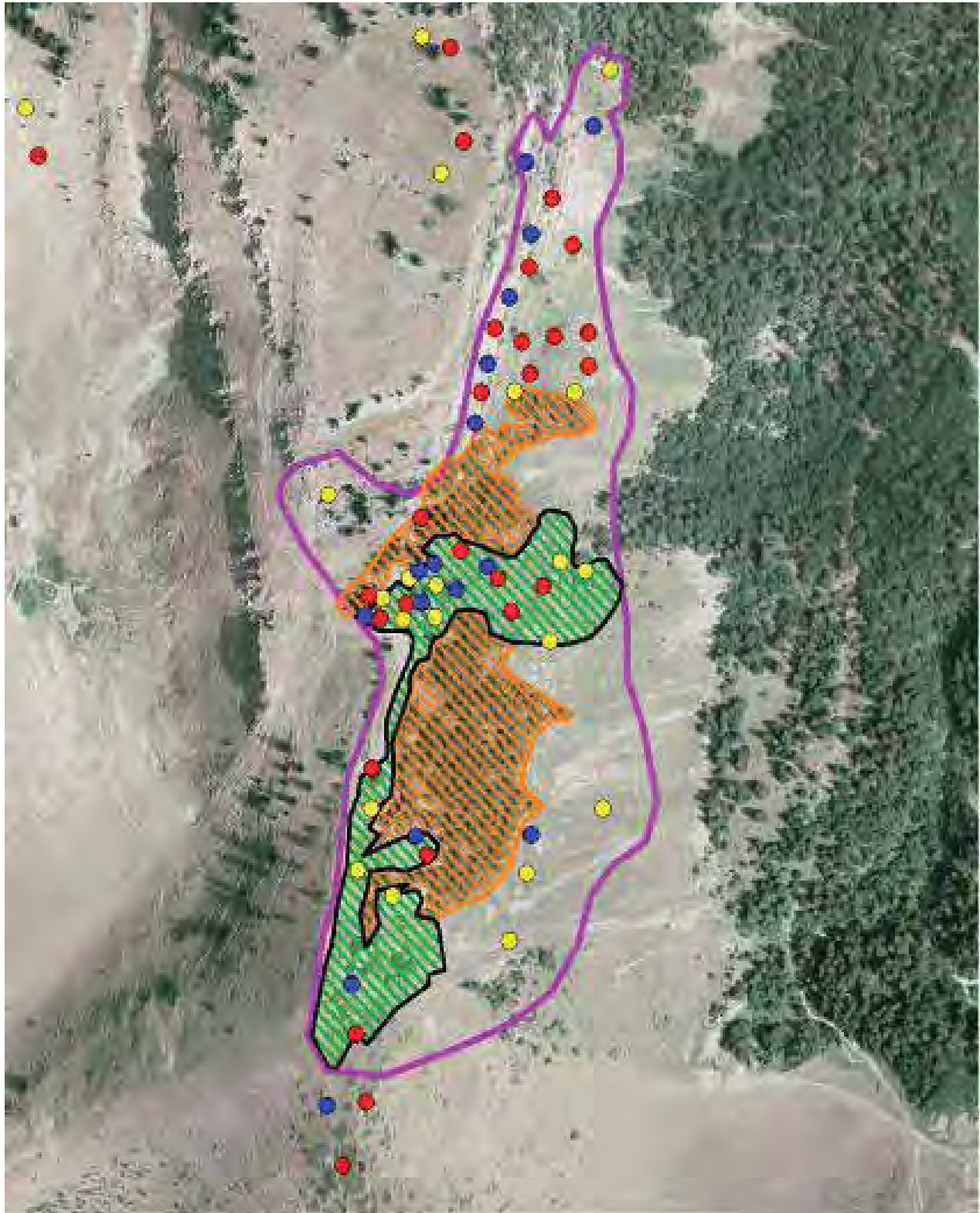
Le suivi s'est avéré pertinent non seulement pour les apports de connaissance qu'il a fourni mais aussi pour les propositions de gestion qui ont été amenées. Celles-ci ont été suivies pour la mise en œuvre de l'action B12 (préservation des lisières)



Calendrier et coût de l'action

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	-	8 060 €	8 220 €	7 220 €	11 300€	34 800 €

Analyse et suivi de la population de *Parnassius apollo* – L'Apollon



 Zone majeure d'observation de *Parnassius apollo*.

 Point d'observation de *Parnassius apollo*
2008 / 2007 / 2009

 Site de reproduction de *Parnassius apollo*

 Boisement de résineux



Objectif : ES 2 - Suivis des milieux et espèces

ACTION : ES 24 - Suivi de l'avifaune

✓ **Contenu de l'action prévue :** Suivi des peuplements par la méthode des IPA, prospection des rapaces nocturnes (Chevêchette, Tengmalm, Hulotte et hibou Grand Duc).

✓ **Description de l'action réalisée :** Suivi des peuplements par la méthode des IPA, prospection des rapaces nocturnes (Chevêchette, Tengmalm, Hulotte et hibou Grand Duc).

✓ **Moyens matériels et humains :**

Prestataire LPO Isère

Spécialistes ornithologues.

Par la méthode des IPA, et pour couvrir l'ensemble du territoire de l'ENS, 30 points d'écoute sont nécessaires ce qui correspond à 4 visites tous les ans.

✓ **Succès/difficultés de réalisation :** Pour la plupart des espèces, les effectifs restent stables sur 4 ans. La météo peut faire varier les résultats d'une année sur l'autre.

Le coût de l'action a été largement sous estimé.

✓ **Appréciation du gestionnaire :** très satisfait, l'action est à pérenniser.

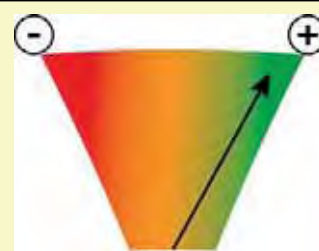
✓ **Appréciation des usagers/élus :** néant



PERTINENCE (vis-à-vis de l'objectif)

La pertinence est liée à la nature du protocole qui est bien confirmé.

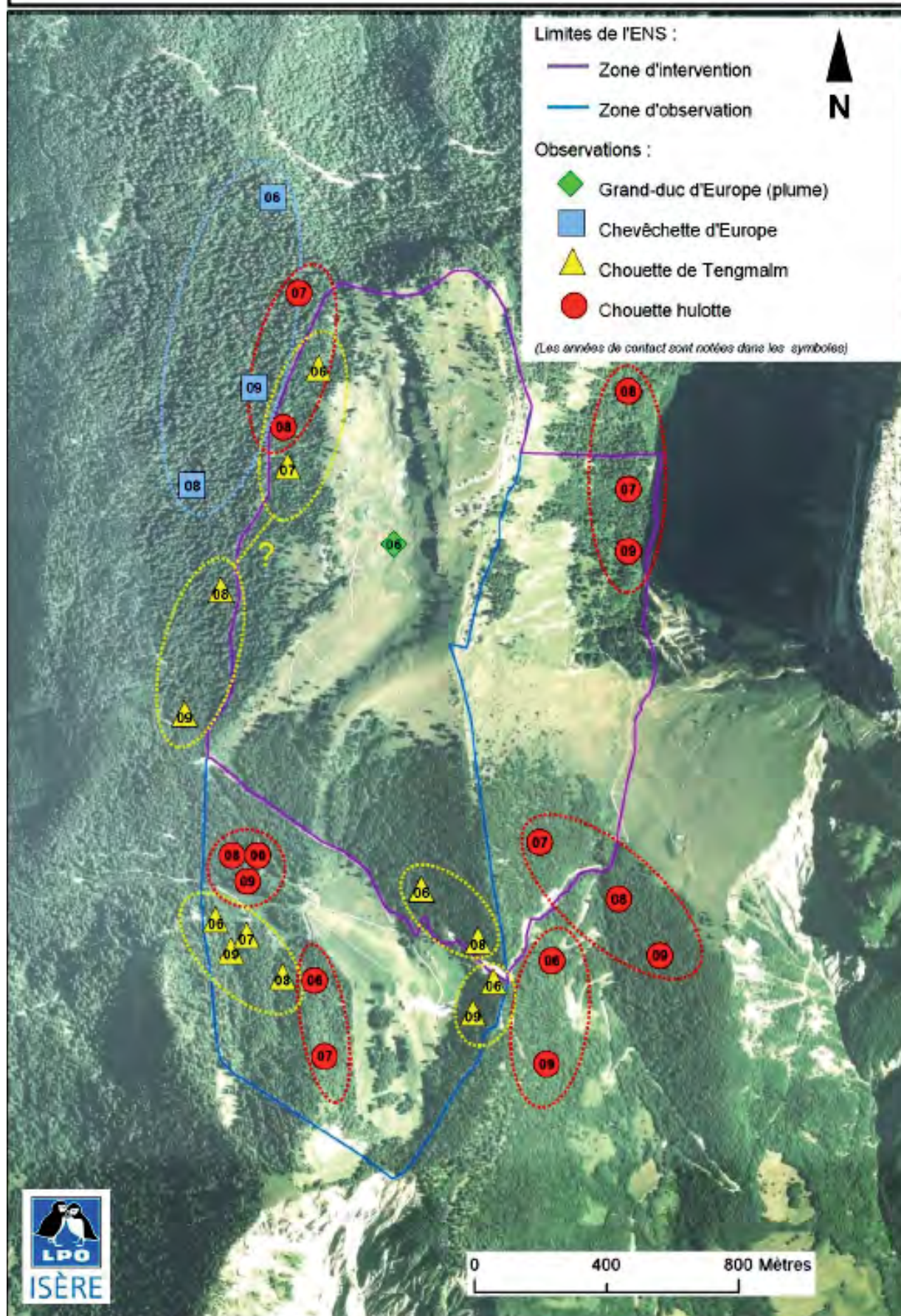
Ce suivi s'inscrit dans le long terme afin de pouvoir noter une éventuelle évolution du milieu et pour préciser en continu un aspect de la valeur écologique du site.



Calendrier et coût de l'action

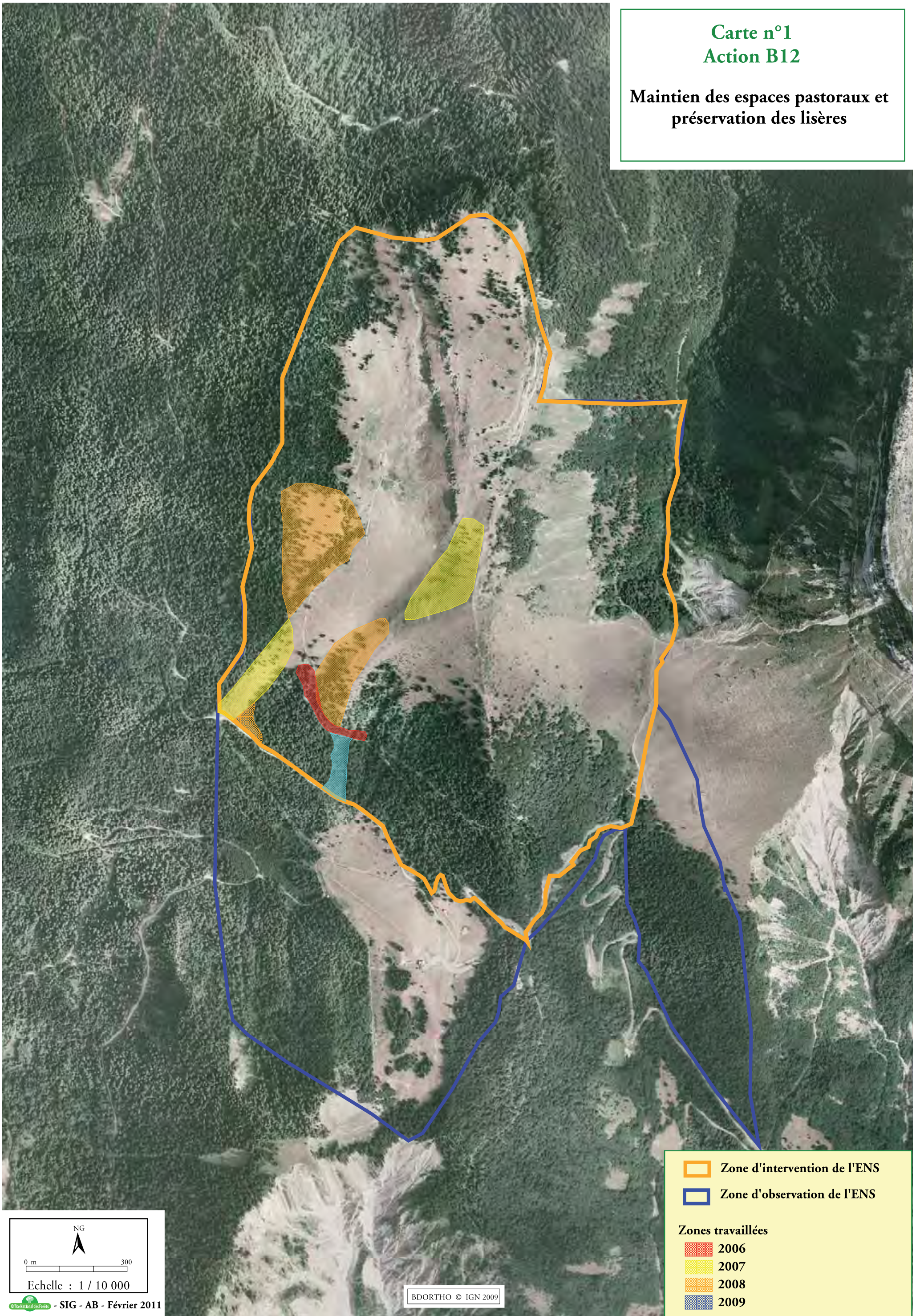
Année	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant	6 000 €	4 600 €	4 025 €	4 025 €	4 925 €	23 575 €

Synthèse des contacts de rapaces nocturnes sur l'ENS du Col du Coq entre 2006 et 2009



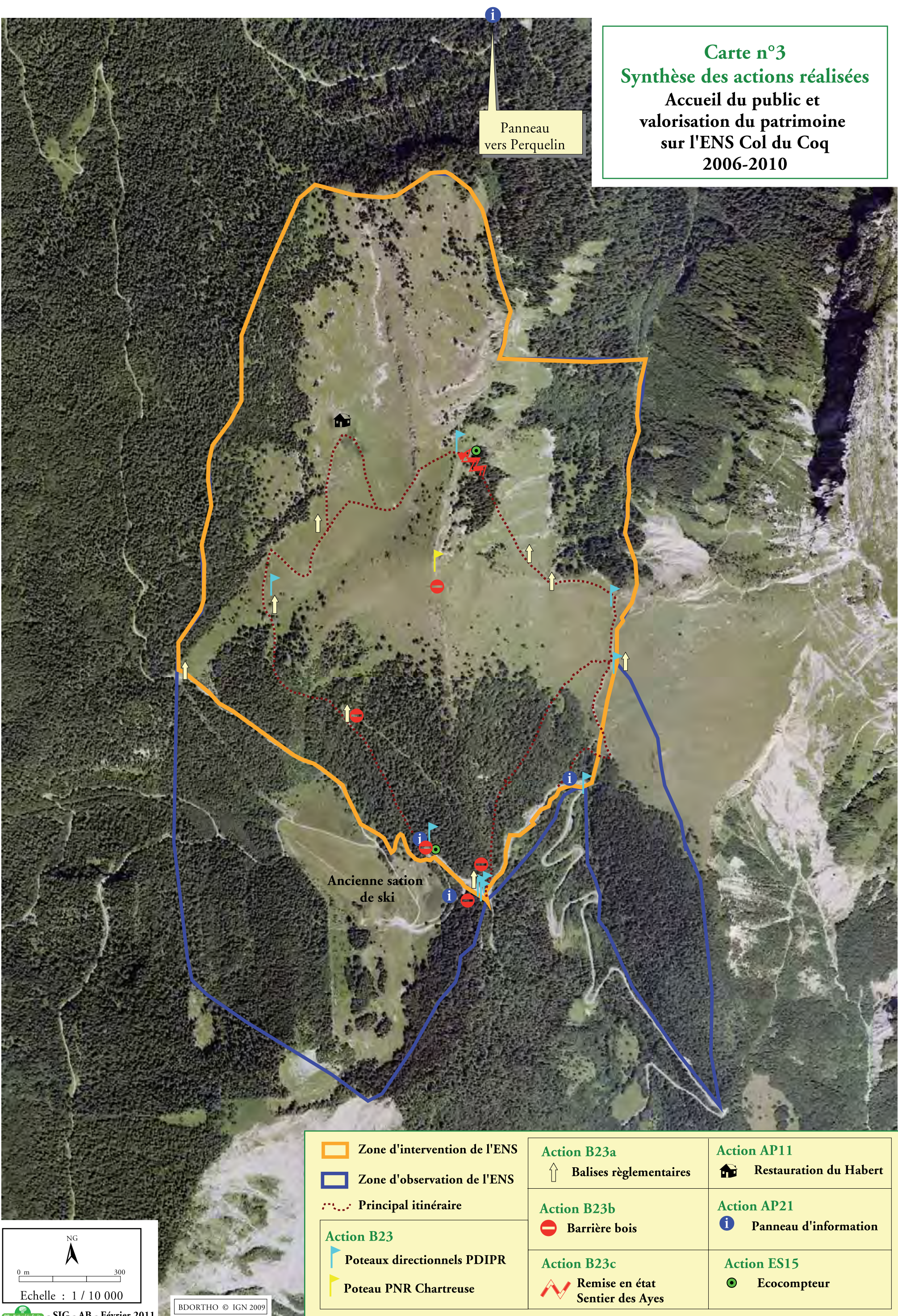
Carte n°1
Action B12

**Maintien des espaces pastoraux et
préservation des lisères**





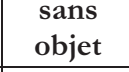
Carte n°3
Synthèse des actions réalisées
 Accueil du public et
 valorisation du patrimoine
 sur l'ENS Col du Coq
 2006-2010



A.1.2. Analyse de la pertinence

L'évaluation de la pertinence des actions est essentiellement basée sur les avis croisés du gestionnaire, d'experts (naturaliste ou rédacteur du PPI) et d'acteurs locaux. Manquant d'indicateurs adaptés à l'évaluation ou de mesures, cette évaluation est donc relativement subjective.

L'absence de mesure des indicateurs ou leur inadéquation est particulièrement préjudiciable pour les actions de maintien de la biodiversité. La biodiversité est en effet très délicate à évaluer (et à mesurer) du fait de sa dépendance de nombreux autres facteurs telles que les conditions climatiques locales et les petites modifications apportées au milieu. Les variations s'évaluent sur le long terme et doivent être comparées à un état initial, qui, pour certaines espèces et habitats naturels, n'existe pas

B - Maintien de la Biodiversité		
Globalement les actions mises en œuvre sont pertinentes vis-à-vis du maintien de la biodiversité. Elles vont dans le sens des recommandations des études menées sur le site. Il reste néanmoins des axes d'amélioration qui peuvent être explorés. Ainsi, la protection des Habitats Naturels et leur bon état de conservation n'ont pas été réellement abordés. De même les outils déployés pour améliorer le respect des lieux et de la réglementation sont perfectibles.	B 11	sans objet
	B 12	
	B 21	
	B 22	
	B 23	
AP - Accueil du public et valorisation du patrimoine		
Les actions mises en œuvre sont pertinentes vis-à-vis des objectifs d'accueil et de valorisation du patrimoine de l'ENS. Seule l'action de formation (AP23) ne répond pas à l'objectif bien qu'elle soit tout à fait en lien avec des objectifs de maintien de la biodiversité (erreur initiale de placement dans le PPI). Toutefois, cette thématique est insuffisamment développée au regard des enjeux de fréquentation du site et de préservation de l'ENS.	AP11	
	AP21	
	AP22	
	AP23	
ES - Etudes et suivis		
Globalement, les suivis et études menées sur le site dans le cadre du PPI* sont pertinentes et contribuent largement à la connaissance et à l'actualisation de la base de données du site. Ils permettent d'ajuster en continu les actions planifiées. Six des huit actions effectuées dans ce cadre se sont révélées pertinentes. Sur les deux restantes, une est jugée satisfaisante mais incomplète (ES12) et l'autre décevante (ES21) à la vue des résultats obtenus et des enjeux liés à ce suivi. Le choix des interventions qui seront menées sur le site dépend pour partie de cette étude qui est à reprendre. <i>* un certain nombre d'études a été mené sur le site dans un cadre universitaire. Pour pertinentes quelles soient, elles ne répondaient pas directement à une action définie dans le PPI</i>	ES 11	
	ES 12	
	ES 13	
	ES 14	sans objet
	ES 15	
	ES 21	
	ES 22	
	ES 23	
	ES 24	

A.2. Le bilan financier

A.2.1 Synthèse des coûts prévus et réels

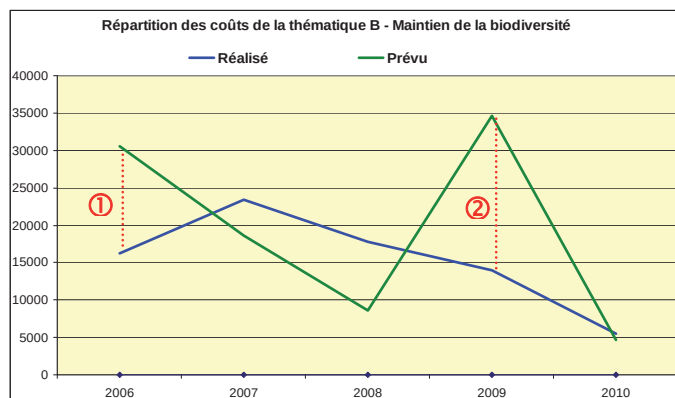
L'analyse des dépenses réalisées ici couvre la période de 2006 à 2010. S'agissant d'une année de transition entre les deux PPI, l'année 2011 n'a pas été prise en compte. Peu d'actions sont planifiées cette année hormis les suivis scientifiques à long terme (oiseaux, insectes prairiaux et papillons).

BILAN FINANCIER DU PLAN DE PRESERVATION ET D'INTERPRETATION 2006 - 2010

			2006				2007				2008				2009				2010				Total / action	Total / action	
THEMATIQUE	OBJECTIF	ACTION	prévu		réel HT		prévu		réel HT		prévu		réel HT		prévu		réel HT		prévu		réel HT		prévu	réel	
			Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	€ HT	€ HT	
Maintien de la biodiversité B	B1 - Préservation milieux naturels et espaces pastoraux	B 11 - Préservation des boisements	6 000				6 000																12 000	0	
		B 12 - Maintien des espaces pastoraux Préservation des lisières	6 000	3 600	9 925	1 800	8 000	3 600	9 575	1 800	5 000	3 600	8 230	1 800	1 000	33 600	4 950	1 800		3 600			68 000	39 880	
	B 2 - Préservation faune	B 21 - Conservation du Tétrás Lyre						1 000		8 100	1 800			2 040	1 200			3 182	3 636	1 000			4 800	2 000	24 758
		B 22 - Préservation des autres espèces	0			1 200																		1 200	1 200
		B 23 - Canalisation du public	15 000																					15 000	0
		B 23 - a - Balises réglementaires	non prévue				non prévue				non prévue		1 446	400	non prévue				non prévue		639			0	2 485
		B 23 - b - Barrières bois	non prévue				non prévue		1 148	400	non prévue		1 491	1 200	non prévue		417		non prévue		28			0	4 684
		B23 - c -Remise en état sentier des Ayes	non prévue		2 750	600	non prévue			550	non prévue				non prévue				non prévue					0	3 900
		Total B	30 600		16 275		18 600		23 373		8 600		17 807		34 600		13 985		4 600		5 467		97 000	76 907	
Accueil du public et valorisation du patrimoine AP	AP 1 - Patrimoine	AP 11 - Restauration du habert de Pravouta	75 000		76 665	3 600																	78 600	80 265	
	AP 2 - Sensibilisation	AP 21 - Information - Interprétation	8 000		3 903				120	1 221			779	400			1 905							8 000	8 328
		AP 21 - a animations sensibilisation	non prévue		2 400		non prévue		2 400		non prévue		2 400		non prévue		2 400		non prévue		2 400			0	12 000
		AP 21 - b plaquette de présentation ENS	non prévue				non prévue				non prévue		370	800	non prévue				non prévue					0	1 170
		AP 21 - c sorties scolaires	non prévue		2 421		non prévue		2 421		non prévue		2 421		non prévue		2 421		non prévue		2 421			0	12 105
		AP 22 - Coordination / site touristique		5 000								3 200												5 000	3 200
		AP 23 - Formation		2 000		0		2 000		0		2 000		0			0		2 000		800			8 000	800
	Total AP	90 000		88 989		2 000		6 162		2 000		10 370		0		6 726		2 000		5 621		96 000	117 868		
Etudes et suivis ES	ES 1 - Amélioration des connaissances	ES 11 - Etudes des micromammifères	3 000									800											3 000	800	
		ES 12 - Etudes des chiroptères	5 000				3 400		5 600	800	3 400				200				200				12 200	6 400	
		ES 13 - Etudes des oiseaux migrateurs	4 900				4 900		5 330	600	4 900				4 900		7 500		4 900		10 000		24 500	23 430	
		ES 14 - Etudes des évolutions climatiques																					0	0	
		ES 15 Etude de la fréquentation touristique	8 400		6 250		8 400		6 250		8 400		8 658		8 400		6 150		8 400		7 441		42 000	34 749	
	ES 2 - Suivis des milieux et des espèces	ES 21 - Suivi des habitats naturels		2 000															5 000	2 500			7 000	2 500	
		ES 22 - Suivi du Tétrás lyre		500	5 459	1 000		500	5 459	600		500	5 509	600		500	5 548	600		500	5 528	400	2 500	30 703	
		ES 23 - Suivi des insectes prairiaux		2 250				2 250	6 860	1 200		2 250	7 020	1 200		2 250	7 020	200		2 250	9 700	1 600	11 250	34 800	
		ES 24 - Suivi de l'avifaune		2 000	4 000	2 000		800	4 000	600		2 000	4 025			800	4 025			2 000	4 925		7 600	23 575	
	Total ES	28 050		18 709		20 250		37 299		21 450		27 812		17 050		31 043		23 250		42 094		110 050	156 957		
Autres Imprévues	Entretien et réfection du chalet d'alpage		non prévue				non prévue				non prévue				non prévue				non prévue		3 730	3 815	0	7 545	
	réparations diverses		non prévue				non prévue		1 460		non prévue				non prévue				non prévue			985	0	2 445	
	frais de gestion (coordination et suivi du PPI)		non prévue		6 000		non prévue		6 000		non prévue		6 000		non prévue		6 000		non prévue			6 000	0	30 000	
	Surveillance hebdomadaire, entretien courant		non prévue		13 000		non prévue		13 000		non prévue		13 000		non prévue		13 000		non prévue		13 000		0	65 000	
	Total autres imprévues				19 000		20 460		19 000		19 000		19 000		19 000		27 530		0		104 990				
TOTAL (B + AP + ES) HT			148 650		123 973		40 850		66 834		32 050		55 989		51 650		51 754		29 850		53 182		303 050	351 732	
TOTAL (B + AP + ES+ autres imprévues) HT			148 650		142 973		40 850		87 294		32 050		74 989		51 650		70 754		29 850		80 712		303 050	456 722	

A.2.2. Analyse des écarts par thématique

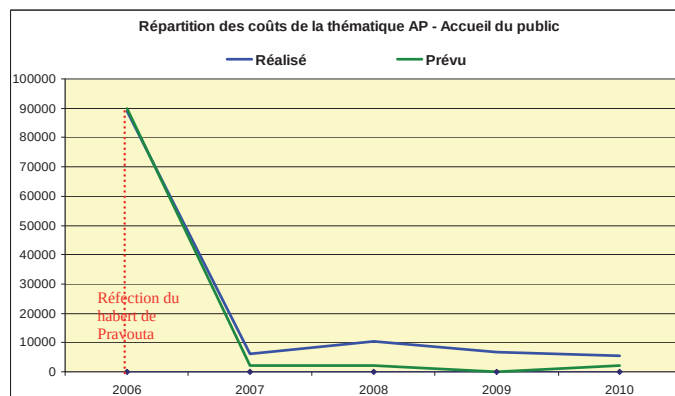
Maintien de la biodiversité



Montant total des dépenses 2006 – 2010 : 76 907 €

① L'écart observé en 2006 s'explique par le report en 2007 de l'action de canalisation du public conjugué à l'action de préservation des boisements qui a été suspendue durant les premières années, puis finalement abandonnée.

② En 2009, une zone à déboiser, située à l'extérieur de la zone d'intervention (sur la zone touristique aujourd'hui intégrée dans l'ENS), était programmée et n'a finalement pas été travaillée.

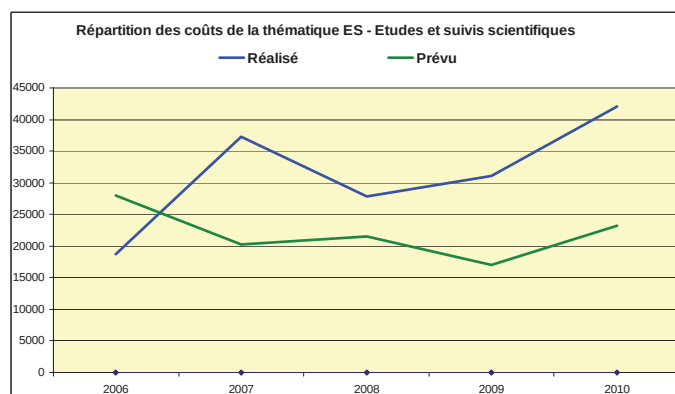


Montant total des dépenses 2006 – 2010 : 117 868 €

Accueil du public et valorisation pédagogique

L'essentiel de l'investissement de cette thématique a eu lieu en 2006 et correspond à la restauration du habert de Pravouta.

Par la suite, le graphique montre peu d'écart entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé ; tout cela à un niveau relativement faible. Les dépenses engagées correspondent principalement à la gestion des sorties scolaires « En chemin sur les ENS » et des animations sur site.



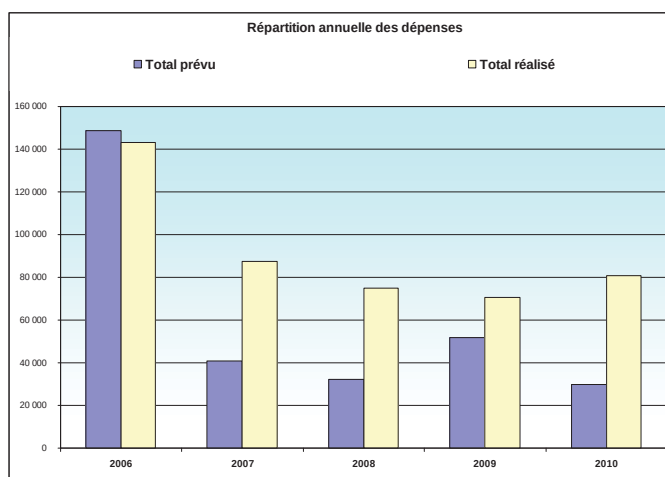
Montant total des dépenses 2006 – 2010 : 156 957 €

Etudes et suivis

Il existe un écart important entre le budget prévu et finalement réalisé. Il est dû à la sous estimation des moyens nécessaires à certaines études (LPO et OPIE). Dès 2007 et jusqu'en 2010, le suivi du Tétralyre a bénéficié de financements postérieurs à la élaboration du PPI.

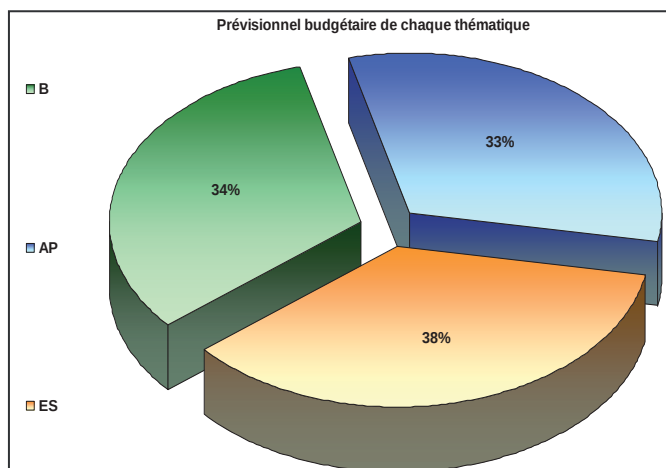
La thématique « Etudes et suivis » a fait l'objet du plus important investissement financier pour la période 2006-2010 avec 34 % du budget réalisé.

Ecart entre « prévu » et « réalisé »

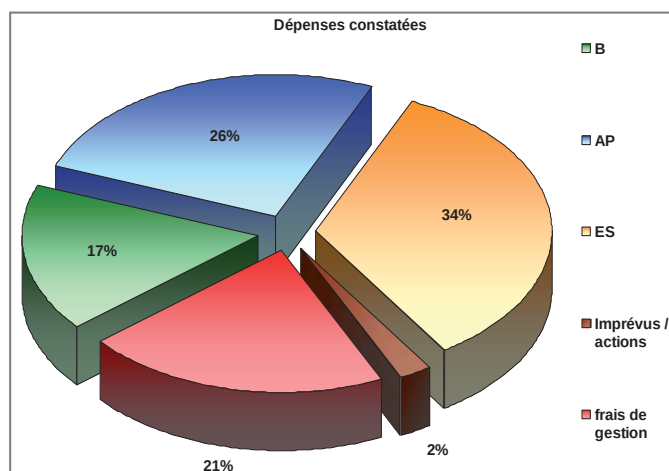


En 2006, la restauration du habert constitue les 2/3 du budget annuel qui, cette année-là est deux fois plus important que celui des autres années. C'est également la seule année où le budget réalisé n'a pas dépassé le prévisionnel. Le retard dans le démarrage d'un certain nombre d'actions (B11, B23, AP22, AP23, ES11, 12, 13, 14, 21 et 23) explique que cette tendance s'inverse les années suivantes (budget réalisé > prévisionnel)

Par ailleurs, on voit que, à partir de 2007, le montant annuel des dépenses est en moyenne près du double de ce qui était prévu. Ceci a deux causes : la non prise en compte des frais de gestion du site dans le budget initial et la sous estimation d'études et suivis (ES13, ES22 à 24)



La programmation initiale était équilibrée entre les trois thèmes (biodiversité, accueil du public, études et suivis). Avec près de 100 000€ chacun, cette répartition s'est avérée assez loin des besoins réels.



Les imprévus sont composés essentiellement par les frais de gestion du site (coûts de personnel du CGI affecté à la gestion et petites réparations) et secondairement par les actions réalisées en urgence. Ils représentent au final près du 1/4 des dépenses totales.

L'analyse des dépenses réalisées met en évidence la part importante des études et suivis avec 34% du budget (ES). La partie accueil (AP) paraît importante puisque elle arrive en deuxième en terme de dépense avec 26%. Néanmoins, si la restauration du habert a été un fait marquant autant sur site que dans le budget, elle ne doit pas masquer la faiblesse des actions menées sur ce thème.

Pour la période 2006 – 2010, le montant total des dépenses est de 456 722 €, soit une fois et demi le budget initial.

A.3. Synthèse thématique

A.3.1. Maintien de la Biodiversité

Les actions de maintien de la biodiversité ont sans doute été celles qui ont le plus marqué le paysage de l'ENS. En effet, elles correspondent pour trois d'entre elles soit à des coupes d'arbres avec un objectif de réouverture du milieu (action B12), soit à des restrictions d'accès ou de passage pour les usagers (actions B21 et B23). La priorité a été la préservation de l'habitat du Tétrás lyre parallèlement au maintien des espaces en pâturage.



Ainsi, le travail réalisé pour l'entretien et la diversité des écotones, sur la partie sud ouest du site a été jugé favorable aussi bien par les biologistes que par les éleveurs, même si chacun pense qu'il pourrait être fait davantage.

Les mises en défens pour le tétras-lyre dans les autres secteurs ont été globalement bien respectées et notamment depuis que des passages ont été laissés pour les skieurs de randonnée au roc d'Arguille. Les efforts de canalisation du public se sont particulièrement concentrés sur la valorisation de l'itinéraire le plus fréquenté, à savoir la boucle Col du Coq – col des Ayes – col de Pravouta (sommet de Pravouta) – habert de Pravouta – retour par la piste de Pravouta (Balisage PDIPR et pose de balises réglementaires, remise en état d'un sentier de la portion aval du col de Pravouta, fermeture des autres possibilités d'accès).

Une des difficultés majeures liée à la fréquentation du public est le manque de respect de la réglementation et l'absence de moyen pour son application. Cette difficulté a plusieurs origines : un manque d'assise réglementaire avec une dépendance vis-à-vis des communes dans ce domaine et une quasi absence de matérialisation des limites qui rend difficile, voire impossible, l'application de la réglementation. Certaines infractions récurrentes comme la présence de chiens nécessitent d'être verbalisées pour ne pas mettre en péril l'activité pastorale comme la faune sauvage (tétrás, marmottes, etc.).



Par ailleurs, les conventions signées avec les chasseurs de St Pierre comme de St Pancrasse ont permis de préserver la faune sauvage (aucun prélèvement de Tétrás, Renards, ou mustélidés) et d'augmenter la pression sur les sangliers qui provoquent des dégâts sur les prairies et la faune avicole nicheuse.

Enfin, l'action de préservation des boisements n'a pas pu être mise en oeuvre du fait de son rattachement à une action européenne, plus large, qui n'a finalement pas été retenue. Cependant, il n'y a pas dommage puisque elle a été préservée de fait et aucune action n'a été menée dans la partie la plus âgée de la forêt (à l'ouest d'une ligne Col du Coq et Pravouta et un îlot au nord du Col des Ayes). Il sera néanmoins intéressant de reconduire et de mener à bien cette action dans ces peuplements de haute valeur patrimoniale comme ont pu en témoigner les naturalistes qui l'ont parcouru.

A.3.2. Accueil du public et valorisation du patrimoine

L'action la plus marquante en terme d'accueil du public est sans aucun doute la restauration du habert de Pravouta. C'est un lieu de passage autant qu'un but de promenade puisqu'il est partagé par des publics divers. La qualité de la restauration est saluée unanimement. Par ailleurs, la question de la vocation de gîte, même rudimentaire, a plusieurs fois été posée. Le montant de la restauration du habert représente la majeure partie des crédits engagés pour cette thématique.



Peu d'actions liées à la valorisation du patrimoine naturel et culturel avaient été programmées au cours du 1^{er} plan de préservation et d'interprétation 2006–2010 du fait notamment de l'attente de vocation de la zone de l'ancienne station de ski sur laquelle le gestionnaire envisageait de concentrer les activités pédagogiques et d'accueil. Cette zone adjacente à la zone d'intervention reste d'ailleurs potentiellement un point central d'accroche du public et de délestage de la zone d'intervention.

Bien que non prévues initialement, la sensibilisation, les animations réalisées par les Guides Nature en période estivale, le programme « En chemin sur les ENS » sont des actions tout à fait pertinentes vis-à-vis de l'objectif d'accueil du public de l'ENS notamment parce qu'elles favorisent un contact direct vivant permettant de toucher un public jeune (« En chemin sur les ENS »).



A.3.3. Etudes et suivis

Les études et suivis scientifiques sont des actions peu visibles. Néanmoins, c'est sur la base de leurs conclusions qu'il est possible d'ajuster en continu l'état des lieux de la biodiversité du site et d'asseoir la pertinence des actions de préservation et d'interprétation.

Deux grands suivis menés sur la durée du plan de gestion (et à pérenniser) ont mobilisé une part importante des moyens apportés pour l'effort de connaissance du milieu naturel. Il s'agit des suivis de l'avifaune réalisés par la LPO Isère (actions ES13, ES22 et ES24 qui concourent toutes les trois à la connaissance de la population avicole) et des suivis Orthoptères et Lépidoptères réalisés par l'O.P.I.E. (action ES23). Ces deux grands axes ont directement influé sur les actions en cours et les indications apportées seront déterminantes pour la mise en place des actions futures. Les espèces patrimoniales que sont le Tétrás lyre et l'Apollon participent à l'image du site et à ce titre nécessite une attention particulière.



De nombreux autres suivis et études ont été réalisés sur le site de 2006 à 2010 prévus ou non au PPI (étude Chiroptères, étude micromammifères, étude sur les Trolles d'Europe, sur le Vêratre, sur les dégâts de sangliers). Ils ont souvent été réalisés par des scientifiques et contribuent à la connaissance du site et de l'écosystème.

Néanmoins, la dernière étude concernant le suivi des habitats naturels n'a pas pu être réalisée dans de bonnes conditions et le résultat apporté est un peu décevant. Il conviendra de reprendre ce travail au début du nouveau PPI (2012-2021) afin de pouvoir bénéficier d'un nouvel état des lieux permettant de contrôler la dynamique de la végétation.

Concernant le suivi de la fréquentation touristique, la période 2006 – 2010 a connu un fort déploiement de dispositifs de mesure : enquêtes des Guides Nature, Tournées de surveillance ONF, enquêtes LPO, éco-compteurs. De nombreuses données sont alors disponibles et permettent une bonne connaissance du nombre de visiteurs, le profil du public, les activités pratiquées, les parcours empruntés.

Cependant, le traitement global de ces données n'a pas été véritablement prévu (il existe uniquement des traitements partiels) et la synthèse est assez complexe à établir du fait de la multitude de protocoles et d'intervenants. Or cette dernière étape est tout à fait nécessaire si l'on veut valoriser tous les résultats et dégager des caractéristiques globales (quantitatives et qualitatives) de la fréquentation du site.



On peut considérer que l'objectif d'amélioration de la connaissance de la fréquentation poursuivi pendant cette période est atteint sous réserve de l'analyse des données et d'une synthèse pratique.

A.4. Conclusion et perspectives

A.4.1. Conclusion

Globalement, le plan de préservation et d'interprétation a été bien suivi. Il existe certes des écarts entre les actions prévues et finalement réalisées mais qui s'expliquent en partie par le fait que l'ENS soit récent et qu'il bénéficie de son premier plan de gestion.. L'équipe gestionnaire a du, pendant la première période, s'approprier le site. Le recul nécessaire sur les enjeux n'a pu s'exercer qu'après cette phase. Très rapidement l'équipe a su adapter les actions en fonction des études et des suivis scientifiques en cours pour les réorienter (B12, B21).

Le budget du plan de gestion a été globalement sous estimé avec près de 50% de dépenses non planifiées. Cette sous estimation concerne essentiellement la préservation du Tétraz (B21) et les suivis scientifiques à long terme (ES 13, 23, 24). Le bilan financier fait également apparaître un manque de prise en compte des coûts de personnel liés à la coordination et la gestion du site qui constituent une part importante des imprévus.

Par ailleurs, certaines actions ont connu une évolution quant à leur envergure et leur financement. C'est le cas du suivi du Tétraz lyre (ES22) qui a bénéficié d'une action particulière du Conseil Général dans le cadre du plan de Conservation de la Faune de l'Isère. Les actions, plus faciles à chiffrer, comme la restauration du habert de Pravouta ou les coûts de bûcheronnage, sont restées dans le financement prévu.

Le point faible du PPI 2006-2011 est certainement l'accueil du public et la valorisation du patrimoine, thématique qui a fait l'objet de peu d'actions au cours de cette période et qui mériterait d'être développée.

A.4.2. Perspectives

Maintien de la biodiversité :

Le travail sur la diversité des écotones est à poursuivre en ayant une approche multicritère qui doit prendre en compte les enjeux de préservation de la biodiversité, le pastoralisme et l'accueil du public.

La poursuite des travaux d'ouvertures forestières et d'entretien de clairières est à envisager en même temps que la mise en place de secteurs de tranquillités plus ciblées.

D'autre part, un des leviers du maintien de la biodiversité est le respect du milieu naturel, cela passe par la surveillance du site et une meilleure application de la réglementation. Il faut envisager dans un premier temps, de matérialiser les limites du site de façon lisible et claire pour tous les usagers.

Enfin la convention d'occupation de l'alpage de Pravouta et des Ayes et les conventions passées avec les chasseurs de St Pierre et de St Pancrasse sont à reconduire en 2011.

Accueil du public et valorisation du patrimoine :

L'ENS Col du Coq dispose d'un réel potentiel d'interprétation lié au patrimoine naturel, au paysage et à l'histoire du site et de la Chartreuse qu'il est possible de développer dans le prochain plan de gestion. On recherchera à capter l'attention et à sensibiliser le public sur place en veillant

à ne pas augmenter la fréquentation (pas de communication ni de promotion). On privilégiera les animations et médias discrets afin de ne pas développer « le panneauutage » de la nature.

L'idée de favoriser une zone de « délestage » à proximité de la zone d'intervention peut permettre de répondre aux objectifs d'accueil du public sans augmenter les risques de sur fréquentation dans le périmètre de l'ENS.

Sur site, il est important de poursuivre l'organisation de la fréquentation de façon cohérente avec les enjeux environnementaux (éviter les zones sensibles, répartition des visiteurs sur plusieurs itinéraires, information sur la réglementation, suppression du balisage non officiel, etc.) étant donné le nombre de visiteurs sans cesse croissant depuis quelques années et la diversité des pratiques.

Le renforcement des actions d'information sur la réglementation de l'ENS ainsi que la mise en œuvre des conditions nécessaires à la verbalisation de certaines infractions récurrentes de type présence de chiens, quads, s'avèrent à ce stade une priorité.

Devant la multitude d'information promotionnelle de la randonnée dans le périmètre du site sans pour autant d'information sur l'existence de l'ENS et ses enjeux, il est important que le gestionnaire puisse avoir une certaine maîtrise sur le contenu des topo-guides, sites Internet et autres supports. Un partenariat avec les structures prescriptrices (rédacteurs, gestionnaire de sites, office de tourisme, etc.) sur ce point est à envisager.

Des études d'impact de la fréquentation ciblées sur les espèces et les habitats à fort enjeu patrimonial permettraient de dégager des mesures de canalisation du public encore plus adaptées.

Etudes et suivis:

Un certain nombre de suivis s'inscrivent sur le long terme et sont à reconduire dans le prochain PPI. Il s'agit du suivi du Tétralyx, du suivi de l'avifaune et du suivi des migrations, des suivis des Orthoptères et Lépidoptères.

Un prochain suivi à long terme à mettre en œuvre est celui du suivi des habitats naturels qui n'a été qu'ébauché en 2010. Ce suivi constitue un socle sur lequel il sera ensuite possible d'appuyer des actions de correction éventuelles.

Une attention particulière doit être apportée aux vieux peuplements forestiers qui constituent un écosystème climaxique qui est le siège d'une grande diversité faunistique et floristique.

Si l'étude de la fréquentation est indispensable, son organisation et son analyse paraissent une des premières orientations à prendre. Les outils de mesures semblent suffisants et n'ont pas besoin d'être davantage développés. Par contre, celle-ci mériterait d'être structurée par un projet commun entre les différents intervenants : définition d'objectifs et d'un protocole commun. Le rôle de chacun devra être défini afin de rationaliser les prises de mesure (éviter redondance, chercher la complémentarité saisonnière, etc.)

En complément de la poursuite de l'étude de fréquentation dite « pure » pour l'amélioration des connaissances, des études d'impact sur certains habitats et espèces à fort enjeu environnemental mériteraient d'être menées pour mesurer les conséquences directes de la forte fréquentation que connaît l'ENS sur le patrimoine naturel.

Table des annexes

Annexe 1 : Le planning des visites et rencontres réalisées

Annexe 2 : Grilles d'entretien

Le planning des visites et rencontres réalisées

Nom Prénom	Organisme	Qualité	Adresse	Téléphone	Mail	rencontré : oui/non	date et lieu de la rencontre	motif
Christophe Sestier	Mairie	Maire	38 380 St Pierre de Chartreuse	04-76-88-60-18		oui (1er adjoint)	18/01/2011	évaluation / diagnostic et prospectives
Amaud Duhamel	Mairie	Maire	38 660 St Pancrasse	04-76-08-32-85		oui (Catherine Louvel de Monceaux et Sébastien Escande)	08/12/2010 à la mairie de St Pancrasse	1er contact. Évaluation du plan précédent. Idées pour prochain ppi
Pierre Boisselier	PNRC	VP	mairie - 38660 St Hilaire du Touvet			oui (M. Delamette et E. Heymann)	05/01/2011	1er contact. Eval du plan / idées prochain
Gérard Hanus	PNRC	Directeur	Maison du Parc - 38 380 St Pierre de Chartreuse	04-76-88-75-20				
Frédéric Subbe	RN hauts plateaux	Conservateur	Maison du Parc - 38 380 St Pierre de Chartreuse	04-76-88-75-20	reserve.naturelle@parc-chartreuse.net			
Alain Barnave	ONF	agent forestier	UT Chartreuse - la Fourvoirie - 38 380 St Pierre de Chartreuse	06-22-02-92-53		oui	06/10/2010	présentation du site et évaluation du plan
Joseph Lotito	ONF	agent forestier	UT St Ismier - 38330 St Ismier	06-72-08-65-98				
Bruno Carraguel	FAI		les granges des Adrets - 38 190 Les Adrets	04-76-71-10-20				
Denis Gontier	ACCA	président	Mollard Bellet - 38 380 St Pierre de Chartreuse	06-81-45-01-21		oui	17/12/2010	évaluation du plan
Jean Yves Locatelli	ACCA	président	Le Neyroud - 38 660 St Pancrasse	06-37-71-31-95	locatelli.jean-yves@orange.fr			
Sébastien Zimmermann	Fédération chasse		Maison de la chasse et de la faune BP 18 Gières - 38 408 St Martin d'Hères	04-76-62-61-28	fdcc38.sz@orange.fr			
Olivier Pongan	Groupeement pastoral du col du coq	Berger		06-08-72-59-59		oui	12/01/2011 à Sardieu	évaluation du plan
Philippe Véron	Groupeement pastoral du col du coq	président	1997 Vie de St Siméon - 38260 Sardieu	06-81-63-07-83		oui	12/01/2011 à Sardieu	évaluation du plan
Jean François Gatel François veron	CEMAGREF	chargé d'études	2 rue de la papeterie BP76 - 38402 St Martin d'Hères	04-76-76-27-27				
Hervé Coffre	LPO	chargé d'études	5 place Bir hakem - 38000 Grenoble	04-76-51-78-03	etude.isere@lpo.fr	oui (JM Taupiac et Hervé Coffre)	04/01/11 au CGI rapport LPO 2001 et 06/01/11 à la MNEI	évaluation du plan
Rémi Fonters	LPO	chargé d'études	5 place Bir hakem - 38000 Grenoble	04-76-51-78-03		oui	11/01/2011	évaluation du plan
Stéphane Jaulin	OPIE	chargé d'études	83 ch de la poudrière - le point du jour - 68000 Perpignan	06-11-59-64-82	stephane.jaulin@insectes.org	rdv,	07/02/11 au CGI rapport 2010	évaluation / diagnostic et prospectives
Florian Bouteiller	AMM	guide nature	résidence du parc - la Baffardière - 38360 St Pierre de Chartreuse	06-16-95-78-48	floboute@yahoo.fr	oui	13/01/2011 Grenoble	évaluation du plan
Nicole Raibon	AD touristique de chartreuse		place de la mairie - 38 380 St Pierre de Chartreuse					
William Polis	OT plateau des petites roches	Président	102 route des trois villages - 38660 St Hilaire					
François Balayé	Territoire Voironnais	Service Education - chef de service	maison du voironnais - 785 route de st jean - 38500 Coublevie	04-76-05-85-29				
Maurice Carrier	Territoire Voironnais	Service Education - technicien	maison du voironnais - 785 route de st jean - 38500 Coublevie	04-76-05-90-31	m.carrier@cg38.fr			
Thomas Langlois Georges Beschier	Service tourisme CGI	technicien Conseiller général	CGI grenoble	04-76-00-36-76	thomas.langlois@cg38.fr			
Corinne Ribault	CGI, service Environnement	gestionnaire ENS				oui	11/10/2010 sur site, 13/12/2010 au CGI, 07/12/2010 au CGI	présentation du site et évaluation du ppi
Jérôme Carlin	CGI, service Environnement	agent terrain ENS Col du coq				oui	12/12/2010 au CGI	évaluation du ppi / idées pour le prochain



GRILLE D'ENTRETIEN Acteurs du site					
EVALUATION DU PLAN DE PRESERVATION ET D'INTERPRETATION DU COL DU COQ - PRAVOUTA 2006 - 2011					
N° DE L'ACTION EVALUEE		ES 24 - Suivi de l'avifaune			
NOM DE L'ENQUÊTEUR :		DATE DE L'ENTRETIEN :			
		ORGANISME / PERSONNE INTERVIEWEE :			
		COORDONNEES :			
Avez-vous connaissance de cette action (en quoi elle consiste) ?	Quelle est votre perception générale sur cette action ?	Savez-vous pourquoi cette action ici ? Avez-vous contribué à choisir cette action ? À la mettre en œuvre ?	Cas de l'action réalisée : cette action contribue t-elle à l'amélioration de votre activité sur le site ou au contraire constitue-t-elle une gêne ou une inquiétude ?	Cas de l'action non réalisée (ou partiellement) à votre avis, pourquoi cette action n'a pas été réalisée comme prévue ? Cela a-t-il une conséquence sur votre activité ?	Avez-vous des suggestions d'actions ou des remarques à faire sur les techniques utilisées ou des actions à mener pour le futur PPI



GRILLE D'ENTRETIEN Gestionnaire EVALUATION DU PLAN DE PRESERVATION ET D'INTERPRETATION DU COL DU COQ - PRAVOUTA 2006 - 2011							
N° DE L'ACTION EVALUEE	B11	TERMINEE :	oui	non	DATE DE L'ENTRETIEN :		
NOM DE L'ENQUÊTEUR :		ORGANISME / PERSONNE INTERVIEWEE : COORDONNEES :					
Evaluation technique				Evaluation technique			
Objectifs de l'action (avec indicateurs d'évaluation)	Description de l'action réalisée (avec mesure des indicateurs)	Pertinence de l'action	Taux de réalisation	Justification si écart par rapport à l'objectif	Problèmes rencontrés (préciser la nature)	coût prévu / réalisé	Justification si écart de coût

B- Diagnostic

B- Diagnostic

B.1. Informations générales

B.1.1. Politiques environnement

En Isère le Conseil général contribue, avec tous les acteurs concernés, à protéger la diversité exceptionnelle en faune et flore du département, par la préservation des espaces naturels, notamment les zones humides (tourbières, marais,...). Dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, une trentaine de sites départementaux et une centaine de sites locaux constitueront le réseau des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère, lieux privilégiés pour la conservation, la gestion et la découverte des richesses naturelles.

Depuis plus de vingt ans, un découpage de l'ensemble de la région Rhône-Alpes en terroirs nommés "districts naturels" a été adopté. Le district naturel a alors été défini comme une entité géographique présentant une bonne homogénéité physique (climat, substrat, géologie) et biologique, fondée essentiellement sur l'organisation de la végétation. En Isère, quinze districts naturels ont ainsi été mis en évidence. L'ENS appartient au district de Chartreuse.



L'Espace Naturel Sensible (ENS) du col du Coq/Pravouta est un site d'intérêt départemental appartenant au réseau des sites du département de l'Isère qui présentent une grande qualité du fait de leur richesse écologique et leur représentativité de milieux fragiles ou menacés. Cet ENS est stratégique tant sur le plan de sa localisation géographique et naturelle que sur le plan touristique.

B.1.2. Délimitation du site

Le site du Col du Coq se situe en bordure sud-est du massif de la Chartreuse, au pied de la Dent de Crolles (qui culmine à 2 062 m d'altitude) et aux portes de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Il est accessible par la vallée du Grésivaudan et le plateau des Petites Roches par la RD 30 et la RD 30^e (en hiver le déneigement de la RD 30 n'est plus prioritaire et donc pas garanti) ainsi que par l'intérieur du massif via St Pierre et St Hugues de Chartreuse, excepté en hiver où la route fermée.

Il est en grande partie situé sur le territoire de la commune de St Pierre de Chartreuse et, en moindre proportion, sur le territoire de la commune de St Pancrasse.

Il se caractérise par deux limites :

- un périmètre d'observation qui s'étend, du nord au sud du Roc d'Arguille au Bec Charvet et d'ouest en est de la forêt de l'Océpé au Col des Ayes. Cette zone constitue un espace de veille écologique. Le site de l'ancienne station de ski a été acquis par le Conseil général de l'Isère au titre du tourisme.

En novembre 2010, le Conseil général a proposé de lancer une étude pour le démontage des remontées mécaniques. La vocation future de l'ancienne station est en réflexion avec le Parc

naturel régional de Chartreuse qui doit monter prochainement un projet de gestion à vocation pédagogique permettant une valorisation du site.

- un périmètre d'intervention sur lequel porte le présent plan de gestion et qui est inclus dans le périmètre d'observation. Il vient de bénéficier d'une extension d'environ une vingtaine d'hectares incluant notamment le chalet d'alpage. La nouvelle limite se cale sur la route communale qui descend du col du Coq à St Pierre de Chartreuse. Le périmètre d'intervention présente aujourd'hui une surface d'environ 209 ha.

B.1.3. Le contexte naturel et réglementaire

Le site du col du Coq se situe dans un contexte naturel riche où trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF1) jouxtent le territoire de l'ENS ou en font partie.

Il s'agit de :

- la **ZNIEFF « Versant Nord du Roc d'Arguille »** (n°38150021) qui s'étend sur environ 71 ha, en bordure nord de l'ENS. Elle abrite l'une des rares stations à Epipogon sans feuille de l'Isère, le sabot de Vénus (orchidées protégées en France) et le Tétrás lyre.

- la **ZNIEFF intitulée « Prairies et forêts du col du Coq »** (n°38150020) située à l'intérieur de l'ENS. Elle s'étend sur environ 48 ha au niveau du site de l'ancienne station de ski. Elle abrite notamment la Gagée jaune (plante protégée en France), le Polystic à aiguillons (protégé en Isère), le Tétrás lyre (pas de nidification), l'Apollon (espèce protégée en France).

- la **ZNIEFF « Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse »** (n°38150029) en limite est du site qui s'étend sur 5 979 ha et recouvre les espaces réglementés que sont le site Natura 2000 et la **Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse**.

A proximité, deux autres ZNIEFF1 sont présentes :

- la **ZNIEFF « Gorges de Manival »** qui arrive en limite sud de la zone d'observation de l'ENS et qui s'étend sur une superficie d'environ 622 ha au sud du Bec Charvet. Elle abrite une bonne diversité d'espèces, celles qui apprécient la fraîcheur et des méridionales comme le Bleu nacré d'Espagne (papillon). Des chamois peuvent être observés sur les hauteurs des gorges. Elle constitue également un corridor biologique entre la vallée du Grésivaudan et la Chartreuse.

- la **ZNIEFF « Massif de Chamechaude »** au sud-ouest du col du Coq qui s'étend sur environ 575 ha. Cet espace, au sommet le plus élevé de Chartreuse (2 082 m d'altitude), abrite une flore et une faune riches et variées avec notamment le Tétrás lyre, le Chamois, la Gagée jaune, le Sabot de Vénus,...

Ces zones d'intérêt écologique local sont englobées dans deux grands ensembles écologiques, les ZNIEFF de type II intitulées « **Massif de la Chartreuse** » et « **Versants méridionaux de la Chartreuse** ».

La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse dont le périmètre est accolé à celui de l'ENS, à l'est de Pravouta, s'étend sur environ 4 570 ha. Cet espace naturel constitue également le site Natura 2000 n° FR 8201740 intitulé « Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des Hauts Plateaux de Chartreuse et de ses versants ».

Carte n° 4

Espaces naturels remarquables en liaison avec
l'ENS du Col du Coq

